



Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie



Schéma Régional de
Cohérence Ecologique
de la région Île-de-France

Document de concertation
pour la mise en œuvre
du SRCE de la région Île-de-France
à l'échelle des départements et communes



Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique



Trame verte et bleue et SRCE

➤ La trame verte et bleue (TVB), réseau formé de **continuités écologiques terrestres et aquatiques**, constitue un outil d'aménagement durable du territoire.

- Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 (Grenelle I)
- Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Grenelle II)
 - ❖ Code de l'environnement : **article L. 371-1 et suivants**
 - ❖ Code de l'urbanisme : **article L. 110 et suivants**

L'article L.371-3 du code de l'environnement stipule notamment :
« (...), **les documents de planification et les projets de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements prennent en compte les schémas régionaux de cohérence écologique et précisent les mesures permettant d'éviter, de réduire et, le cas échéant, de compenser les atteintes aux continuités écologiques que la mise en œuvre de ces documents de planification, projets ou infrastructures linéaires sont susceptibles d'entraîner.**

Un constat reconnu par la communauté scientifique internationale

Les deux principales causes d'extinction d'espèces sur la planète sont :

-la disparition de l'habitat
-la « fragmentation » de l'habitat

Diminution de la taille des populations, simplification des communautés

Plus grande sensibilité aux aléas environnementaux et démographiques

**Probabilité
d'extinction accrue**

Un constat reconnu par la communauté scientifique internationale

Les deux principales causes d'extinction d'espèces sur la planète sont :

-la disparition de l'habitat
-la « fragmentation » de l'habitat



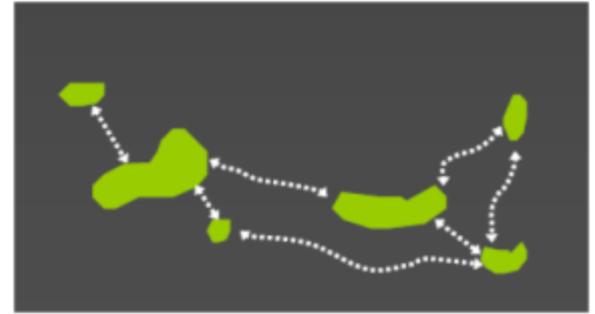
Diminution de la taille des populations, simplification des communautés



Plus grande sensibilité aux aléas environnementaux et démographiques

**Probabilité
d'extinction accrue**

La notion de connectivité



Notion qui comprend tous les aspects affectant le déplacement d'un individu au sein du paysage

- Dépend des capacités de déplacement de l'organisme : petite ou grande taille ; marche, nage ou vol ;
 - ➔ comment les capacités de déplacement d'un organisme sont affectées par la nature du paysage. **Varie pour chaque espèce !**
- Dépend de la structure du paysage (distance entre les habitats, taille et forme des patches d'habitat, structure de la matrice)
 - ➔ comment la configuration du paysage (habitats favorables, barrières) facilite ou empêche le déplacement des individus

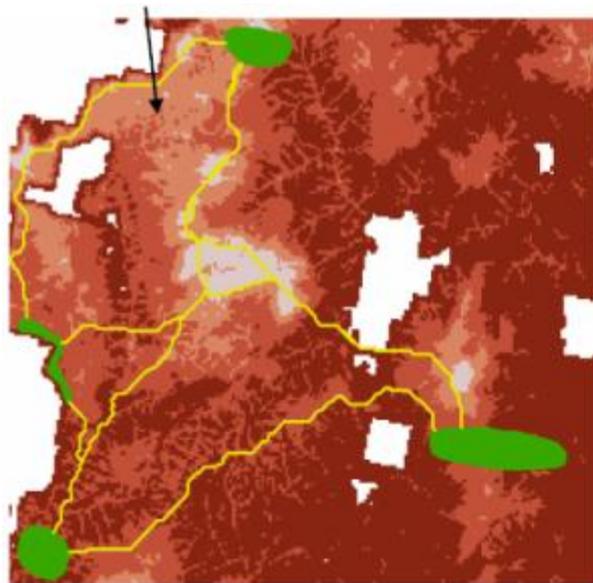
Les corridors

Il s'agit d'un concept !

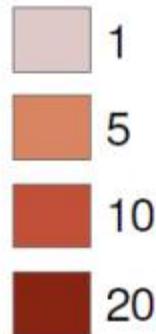
➔ « ce qui rend possible les mouvements de dispersion des individus, permettant un flux de gènes entre les populations et limitant leur isolement »

Il peut donc d'agir d'éléments qui connectent physiquement deux habitats favorables (= connectivité structurelle)

Il peut aussi s'agir de l'indication d'un mouvement possible entre deux habitats favorables - moindre coût (= connectivité fonctionnelle)



LAND USE
FRICTION

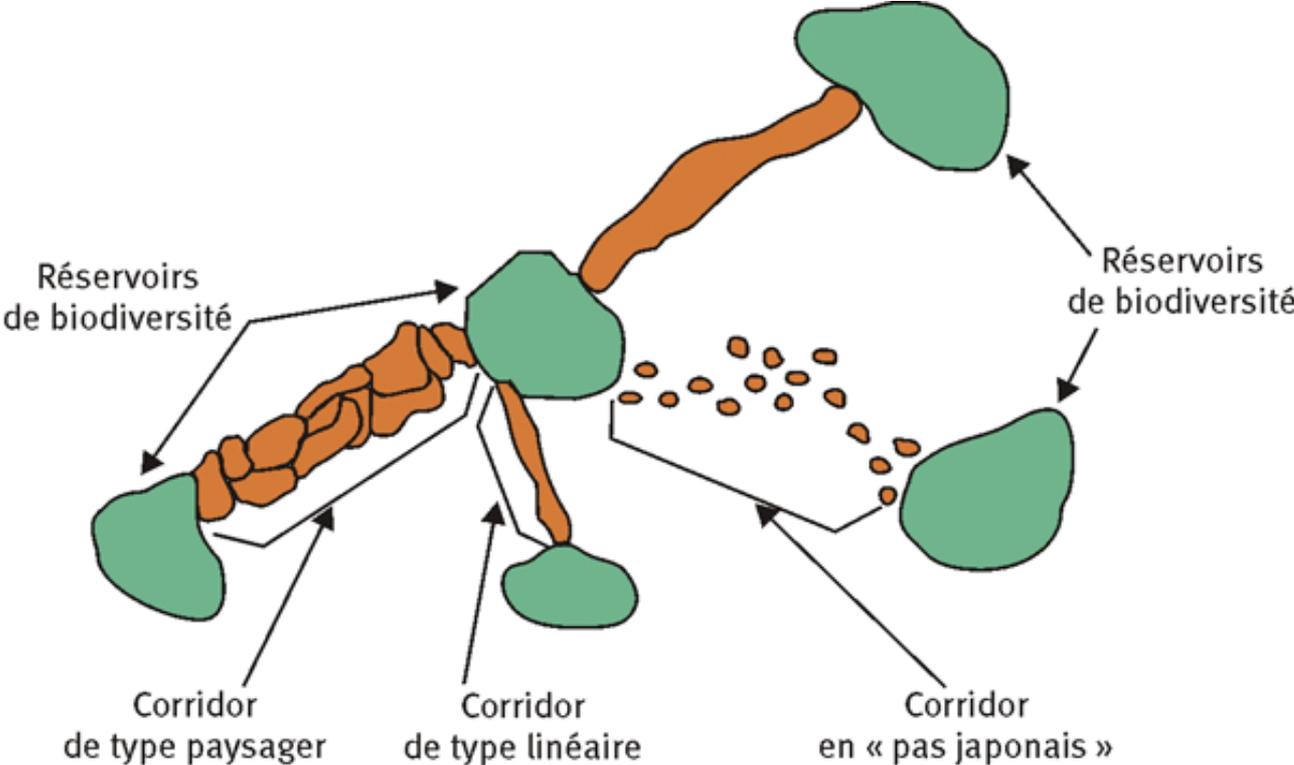


minimum cost path

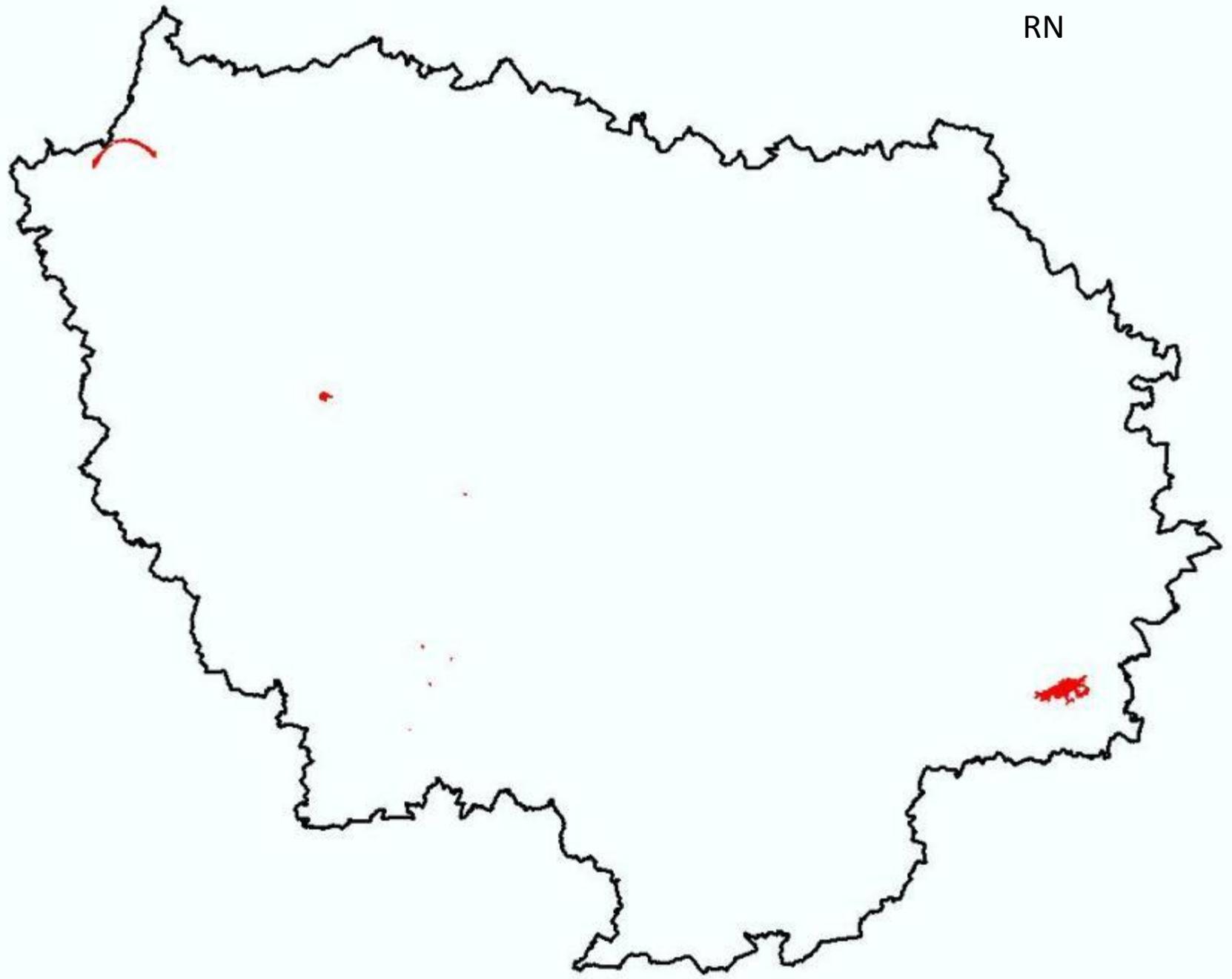
TVB : corridors peuvent être linéaires, discontinus ou paysagers

Et corridor peut-être habitat !

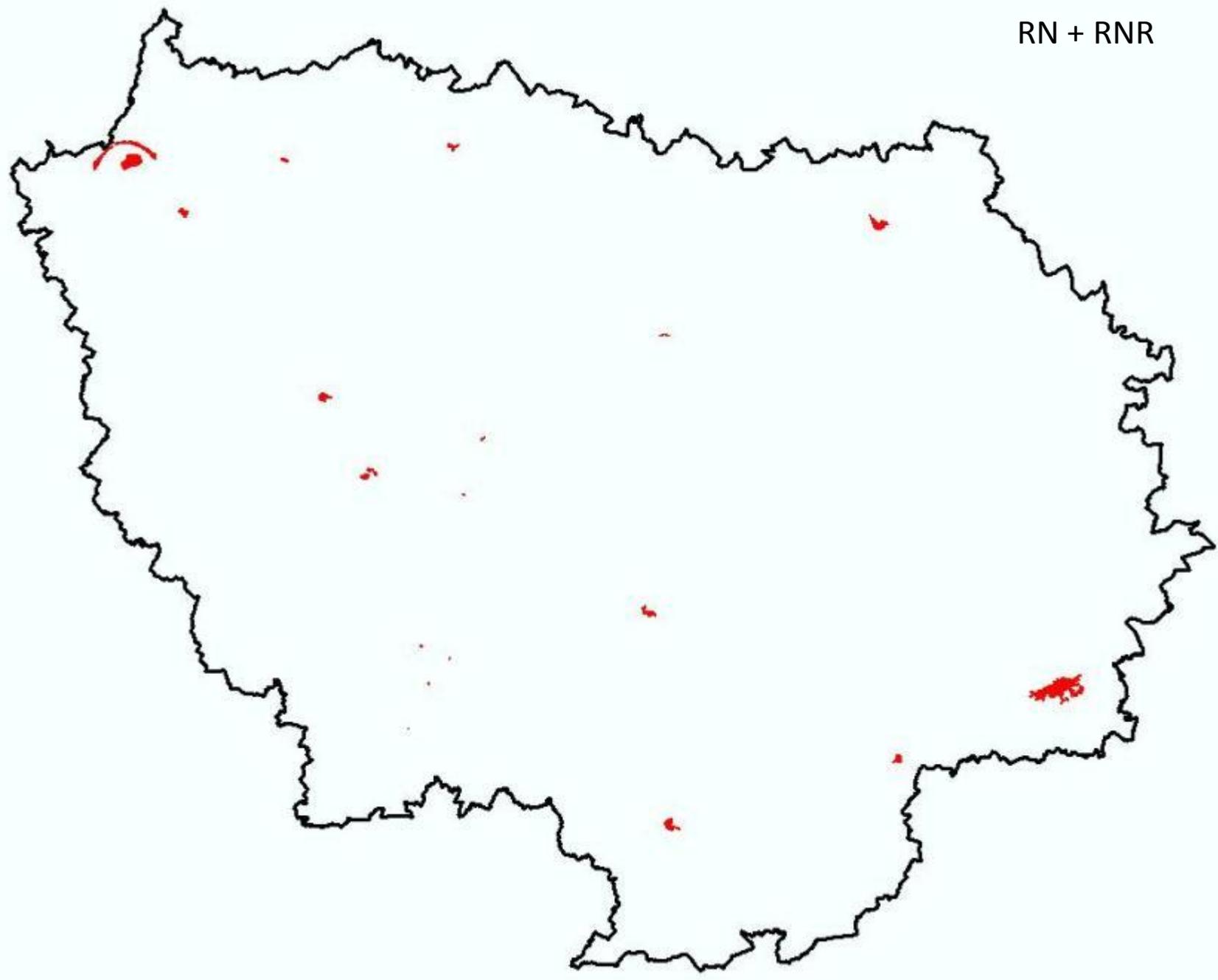
Continuités écologiques = corridors + réservoirs



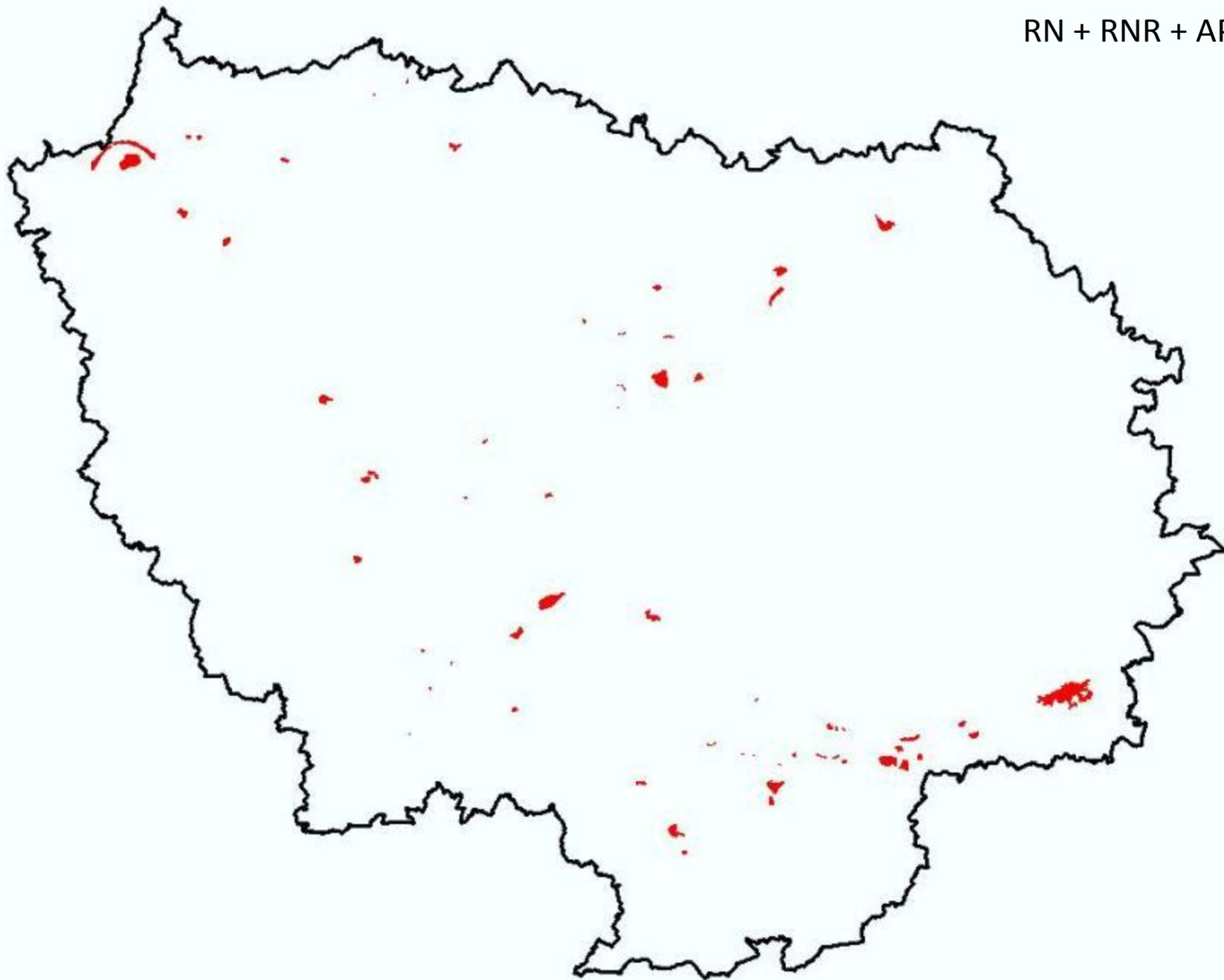
RN



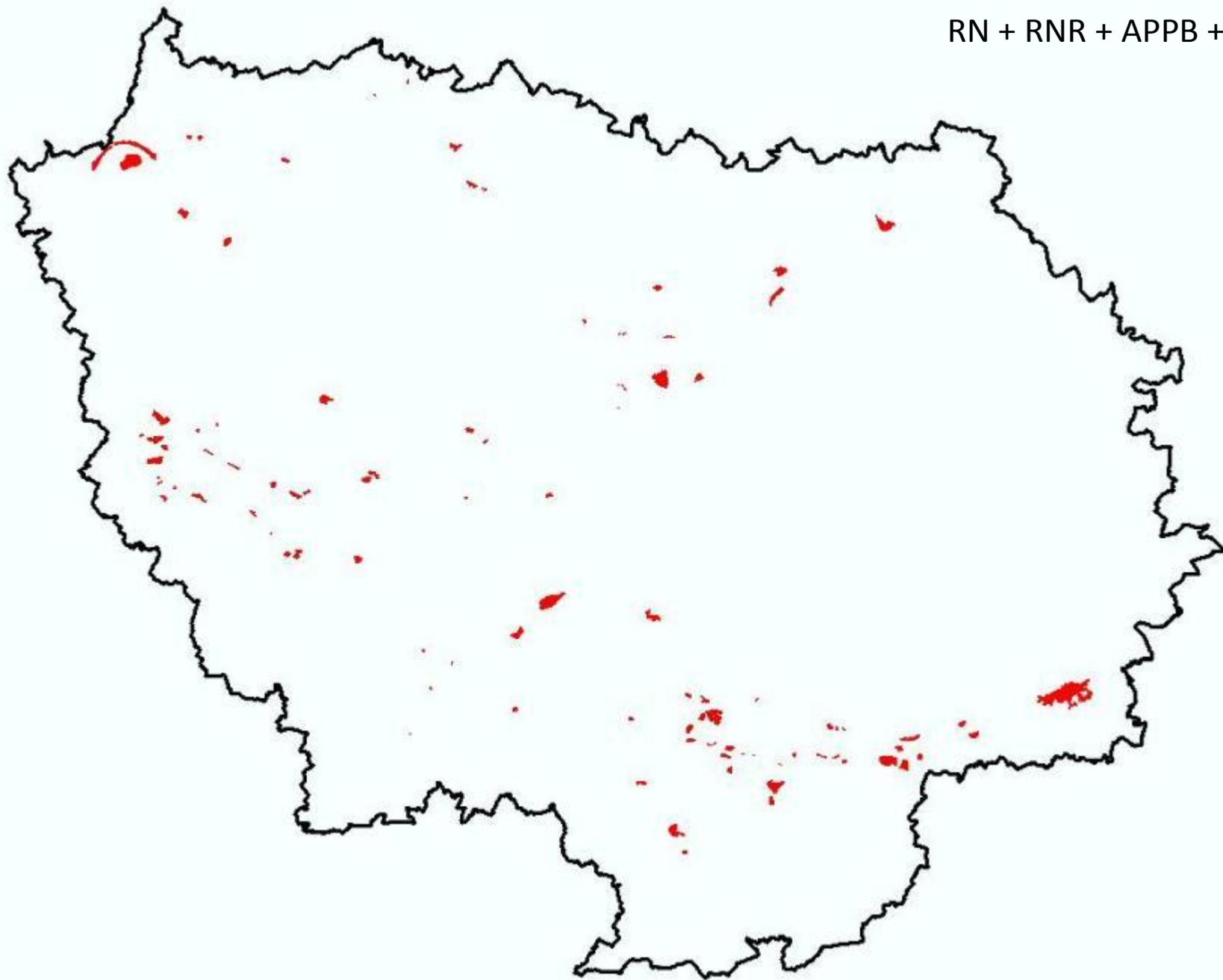
RN + RNR



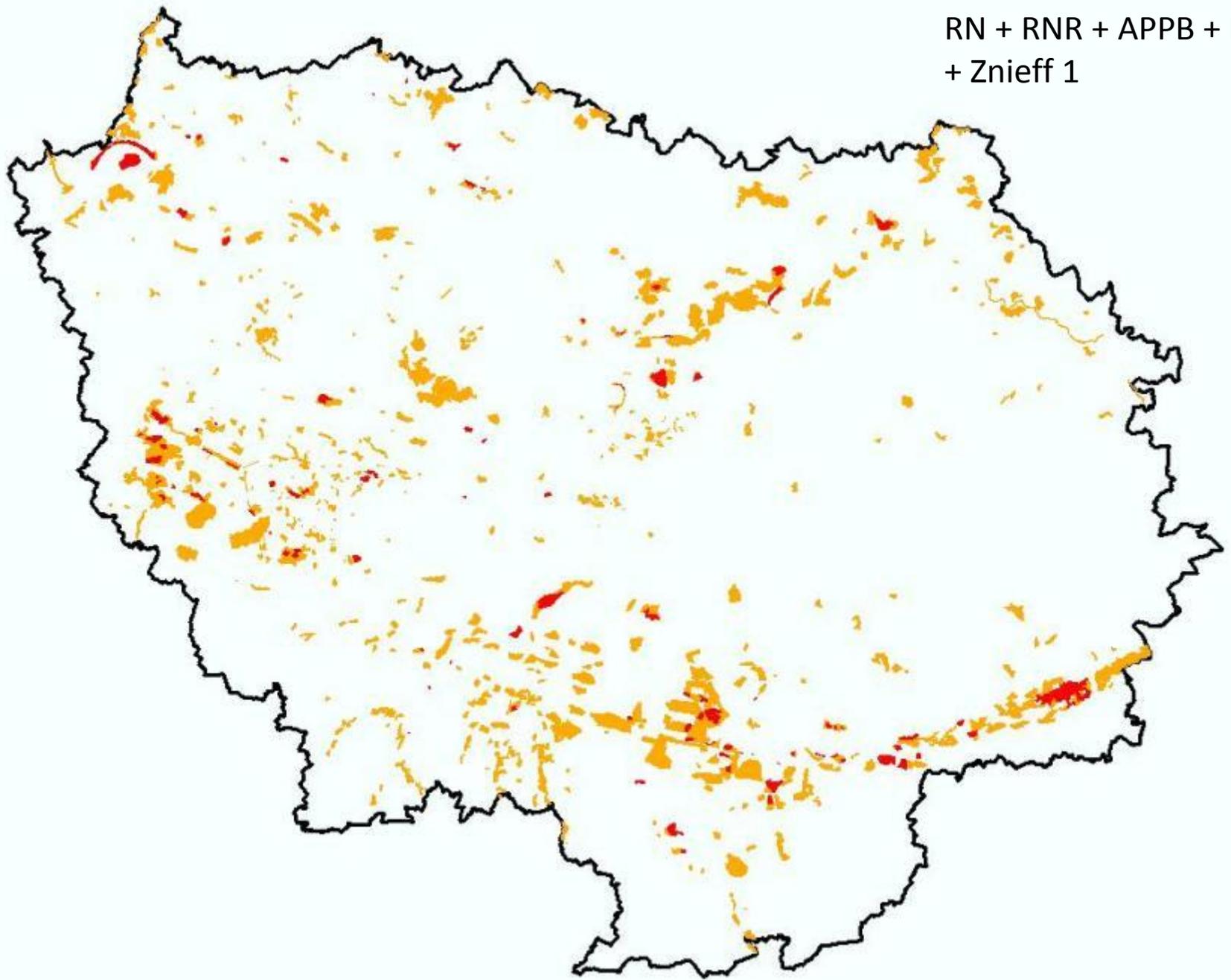
RN + RNR + APPB



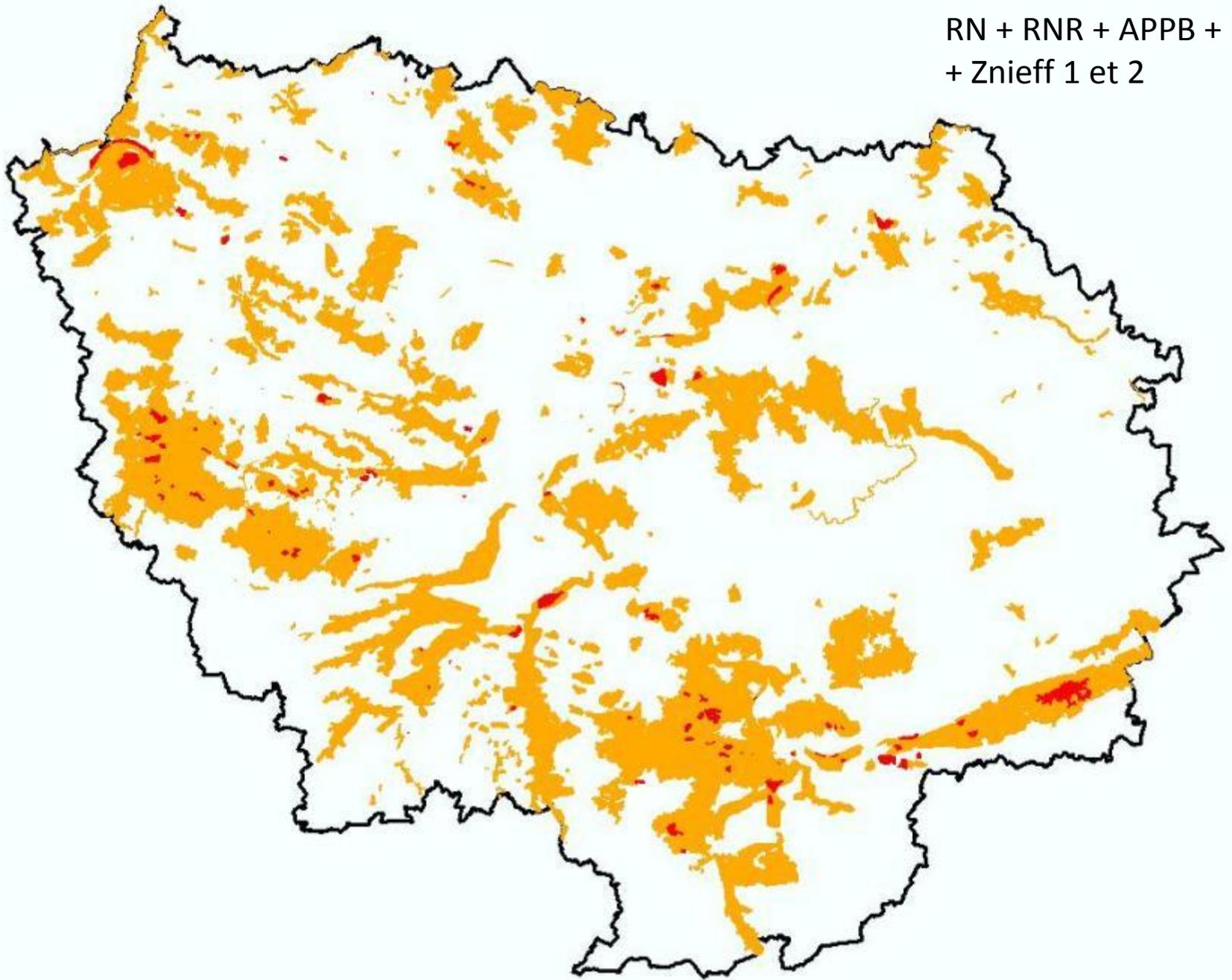
RN + RNR + APPB + RDB



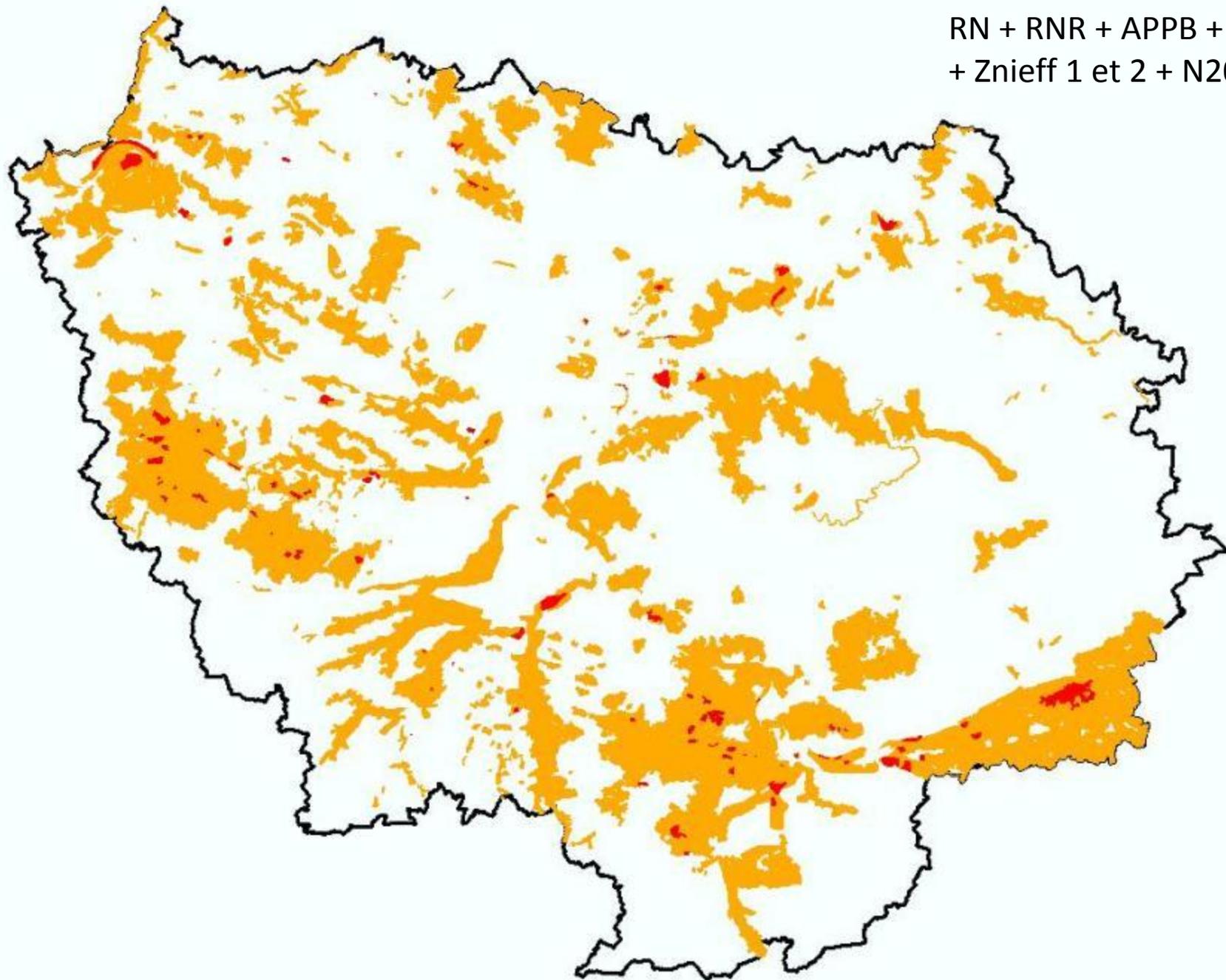
RN + RNR + APPB + RDB
+ Znieff 1



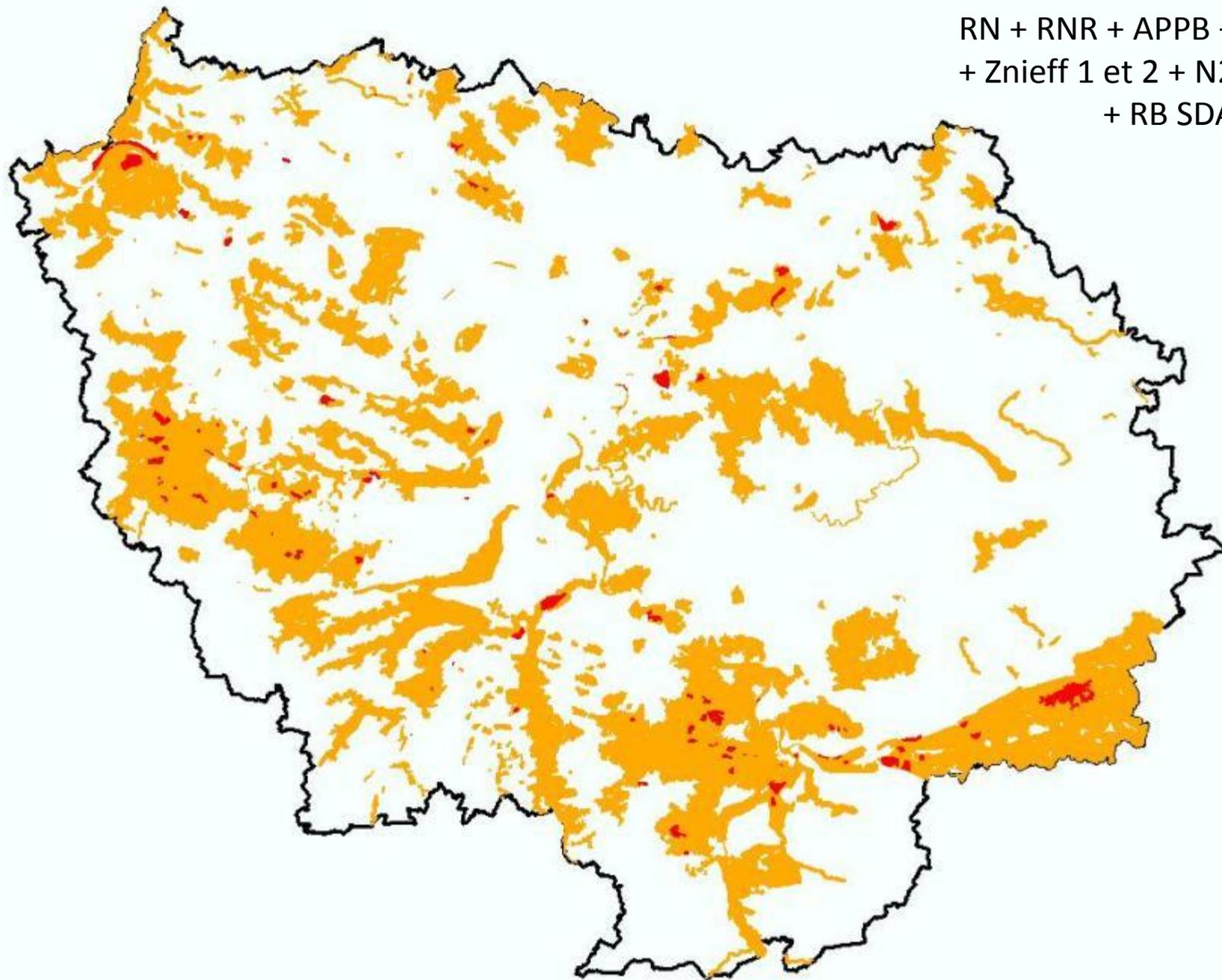
RN + RNR + APPB + RDB
+ Znieff 1 et 2

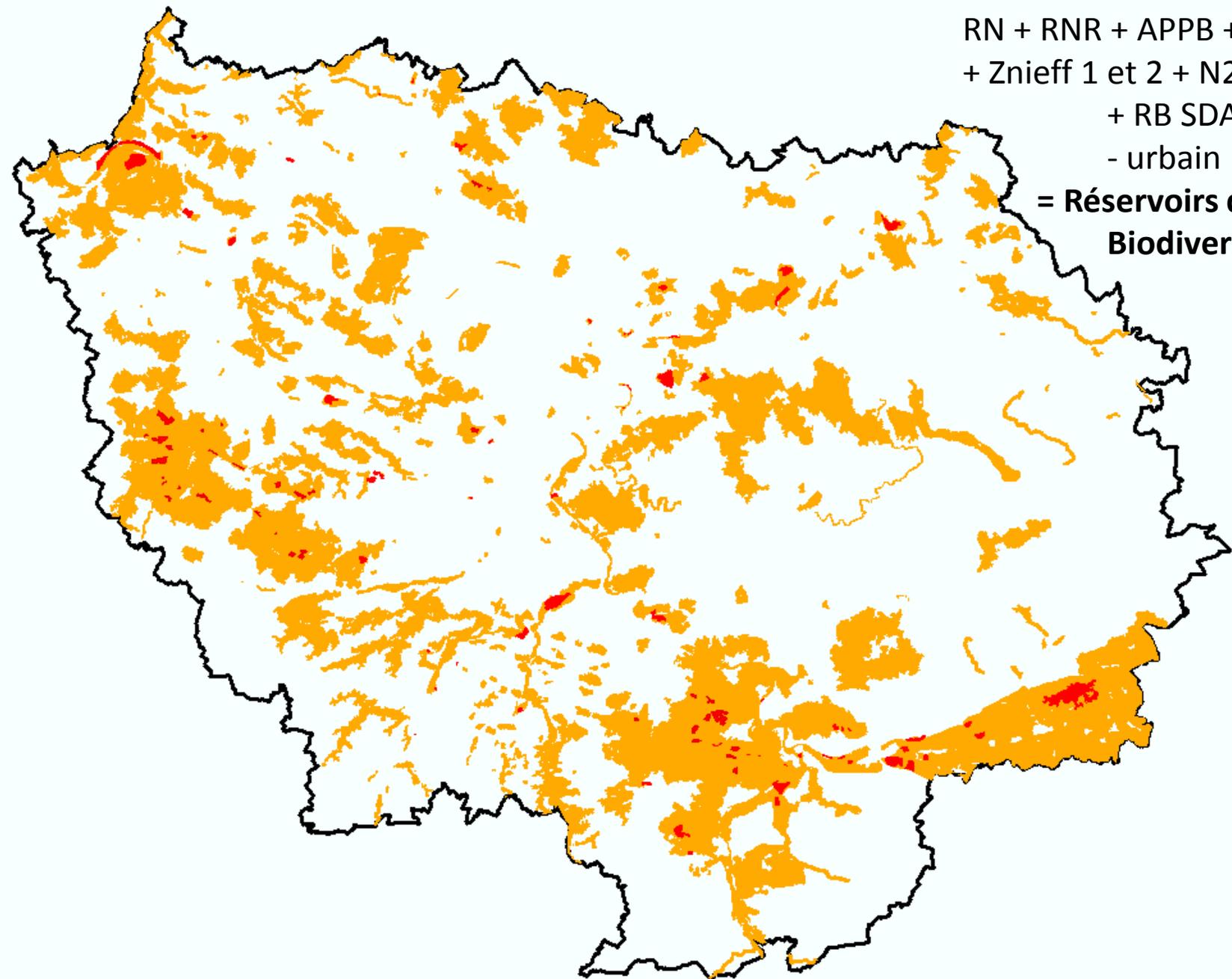


RN + RNR + APPB + RDB
+ Znieff 1 et 2 + N2000

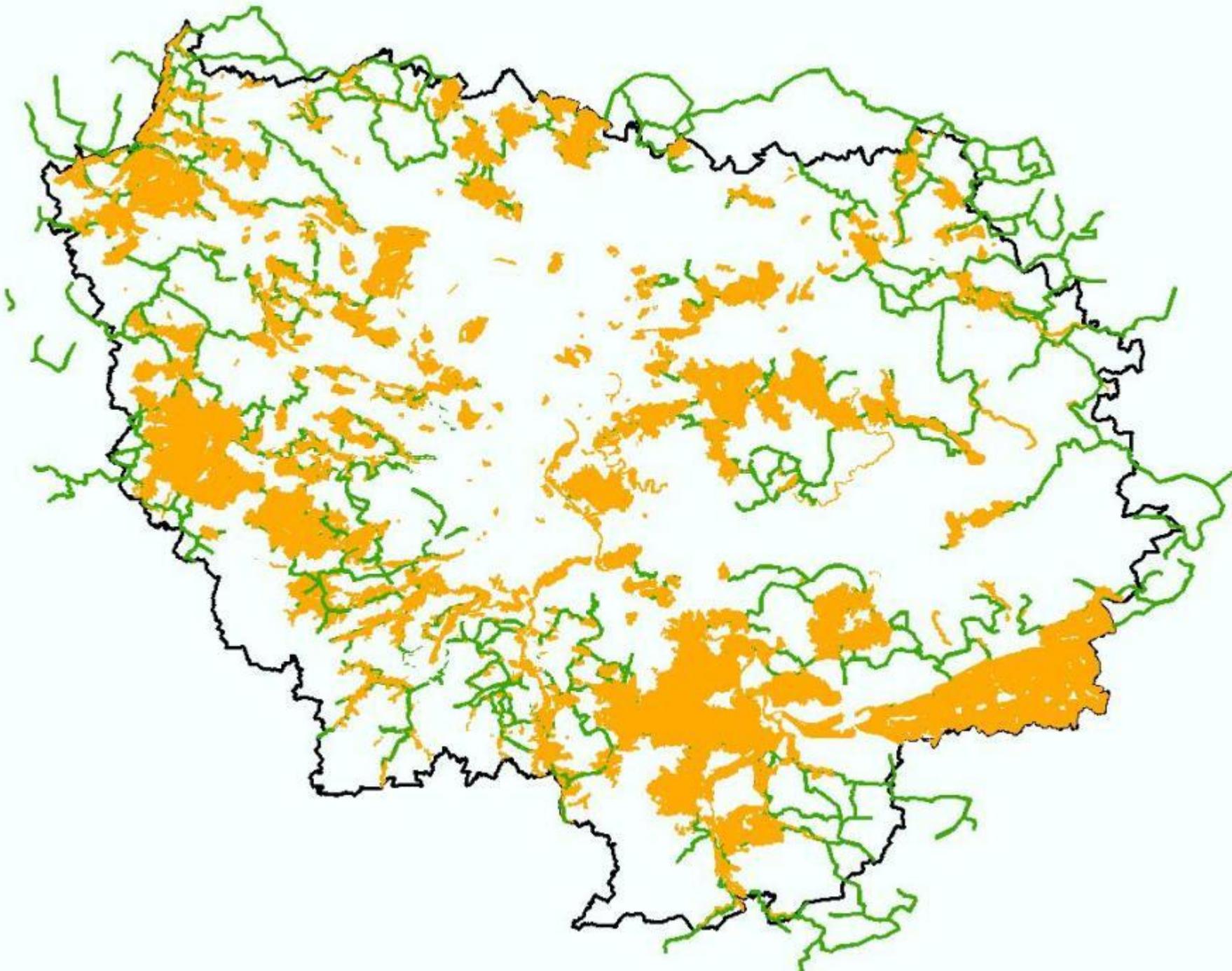


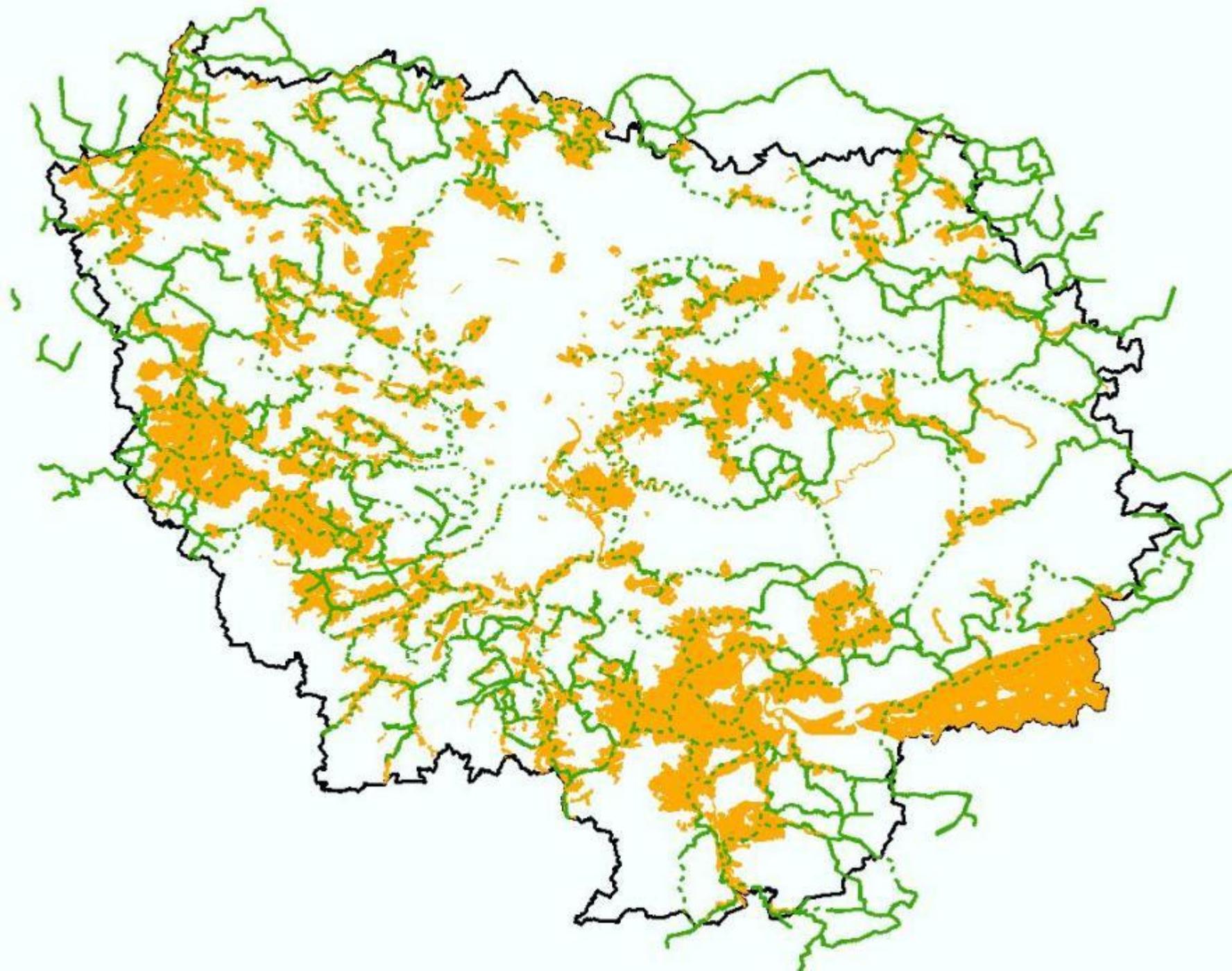
RN + RNR + APPB + RDB
+ Znieff 1 et 2 + N2000
+ RB SDAGE





RN + RNR + APPB + RDB
+ Znieff 1 et 2 + N2000
+ RB SDAGE
- urbain
**= Réservoirs de
Biodiversité**





Espèces ayant servi à la modélisation des continuités

Sous-trame arborée	Tous boisements	Cerf
		Chevreuil et Sanglier
		Chiroptères forestiers (3 esp)
		Papillons forestiers (5 esp)
		Bouvreuil et Mésange boréale
	Boisements humides	Pic et Chouette hulotte
	Boisements urbains	Hérisson
Sous-trame herbacée	Tous milieux herbacés	Coronelle et lézards (3 es)
		Papillons des prairies mésophiles (5 esp)
		Papillons des prairies calcaires (7 esp)
		Criquets et Papillons (4 esp)
		Criquets des zones humides (3 esp)
	pelouses calcaires	
	landes et pelouses acides	
	prairies humides	
Sous-trame grande culture		Busards
		Bruant proyer
		Insectes des cultures (approche théorique)
Sous-trame bleue	Eaux courantes	Poissons migrateurs (4 esp)
		Ecrevisse à pattes blanches, Chabot, Truite
		Odonates des eaux courantes (3 esp)
	Eaux stagnantes	Crapaud commun et Tritons (4 esp)
		Odonates des eaux stagnantes

Quantité d'énergie consommée pour parcourir 1 unité de territoire

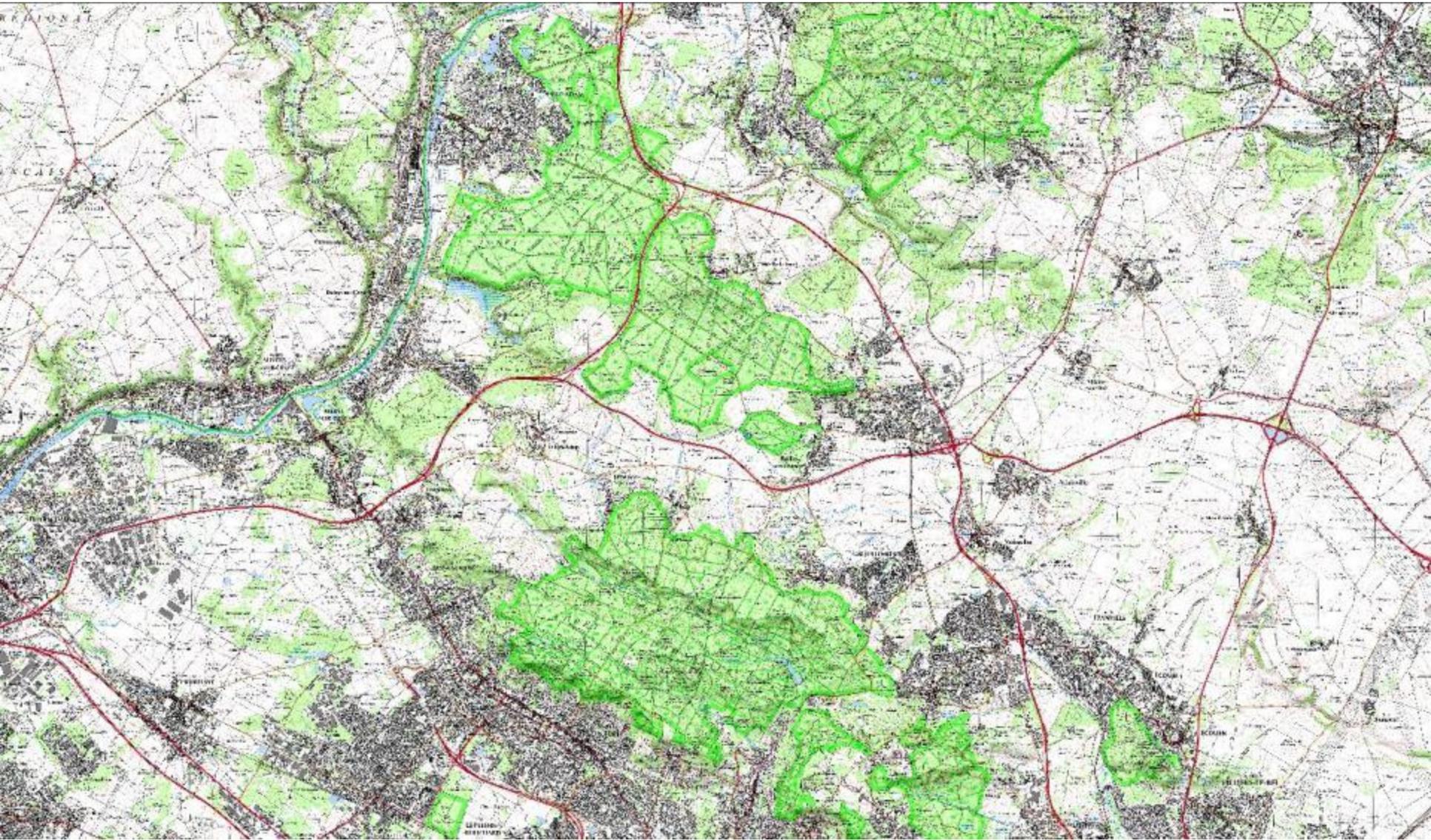
Sous-trames	arborée		herbacée	humide
Guildes	Cerf	Chiroptères forestiers (Murin Bechstein, Murin de Natterer, Oreillard roux)	Insectes volants des pelouses sur sols calcaires	Amphibiens spécialistes des mares et mouillères (Tritons alpestre, crêté et ponctué)
Capital de déplacement (en m)	50 000	10 000	15 000	2 500
Milieux structurants (1)	1	1	1	1
Milieux très attractifs (2)	3	2	2	2
Milieux attractifs (3)	7	5	6	4
Milieux favorables (4)	20	12	14	8
Milieux peu favorables (5)	141	63	77	32
Milieux répulsifs (6)	381	145	185	63
Milieux très répulsifs (7)	1025	332	441	126
Milieux bloquants (8)	19999	3999	5999	999

Milieux structurants (1)
Milieux très attractifs (2)
Milieux attractifs (3)
Milieux favorables (4)
Milieux peu favorables (5)
Milieux répulsifs (6)
Milieux très répulsifs (7)
Milieux bloquants (8)

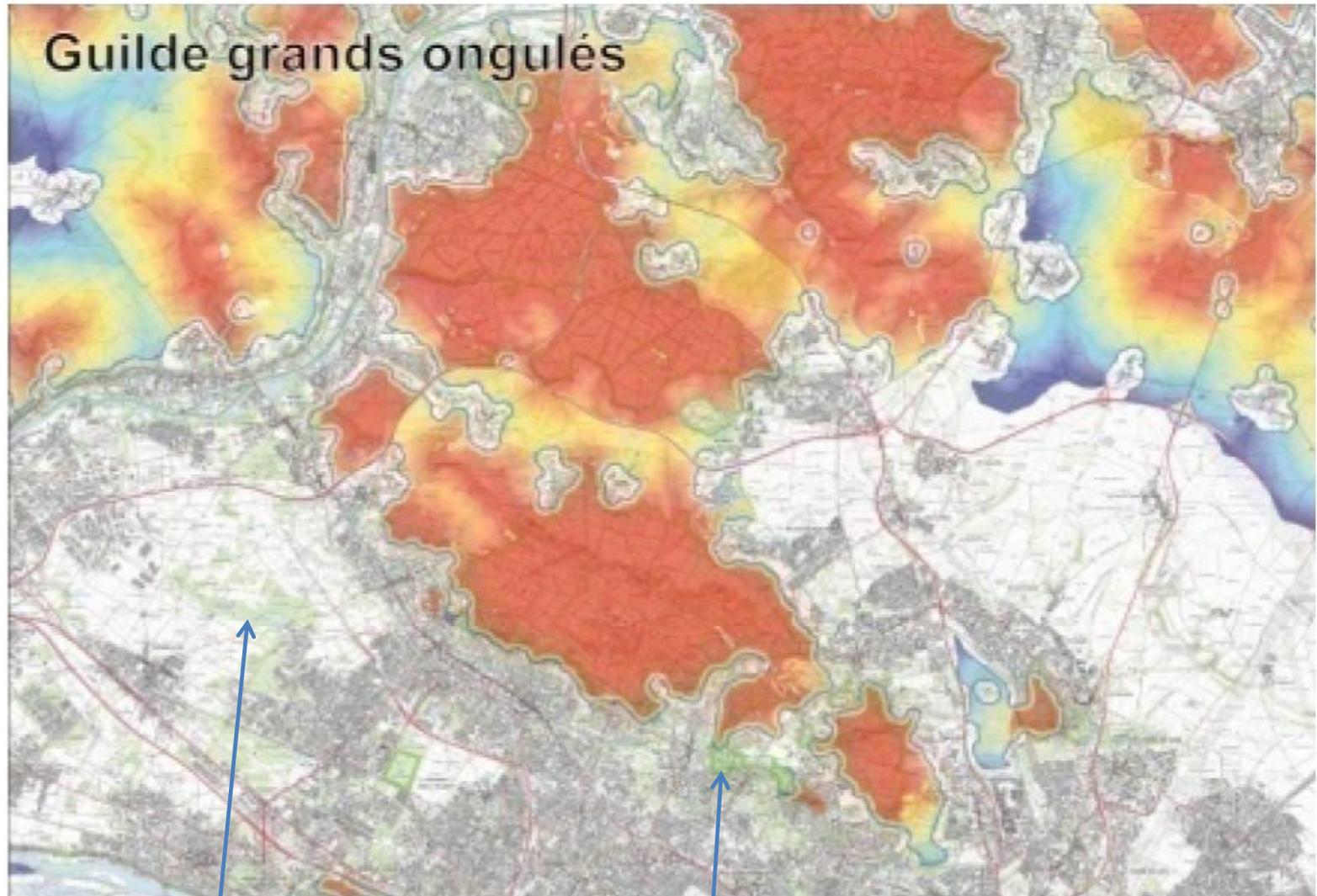
Code	Occupation du sol	Cerf	Chiroptères forestiers	Insectes volants des pelouses sur sols calcaires	Amphibiens spécialistes des mares et mouillères
11	Forêts de feuillus	1	1	6	4
12	Forêts mixtes	1	1	6	4
13	Forêts de conifères	1	1	6	4
14	Formations arbustives, friches arborées et coupes forestières	2	3	3	4
15	Peupleraies	3	2	5	4
16	Vergers et pépinières	5	4	4	4
17	Arbres isolés, alignements, parcs et autres boisements ruraux	4	4	5	5
21	Pelouses et friches herbacées et affleurements sur sables	3	5	2	4
22	Landes	2	3	4	4
23	Zones humides, marais, friches humides	2	2	5	1
24	Prairies	3	3	2	3
242	Prairies et pelouses sur sol calcaire	3	3	1	5
25	Jardins et espaces verts	7	6	5	6
26	Autres espaces herbacés (délaissés urbains et ruraux)	3	5	2	4
31	Cultures de plein champ	5	6	6	4
32	Autres cultures	5	6	6	4
41	Grands cours d'eau	8	4	6	8
42	Petits cours d'eau	6	2	6	8
43	Canaux et cours d'eau artificialisés	8	4	6	8
51	Plans d'eau	7	4	7	3
52	Mares	4	1	7	1
53	Mouillères	4	1	7	1
54	Bassins	7	4	7	3
61	Tissu urbain	8	8	7	8
62	Carrières, ISD et terrains nus	7	5	4	4
71	Routes franchissables	6	5	5	5
72	Routes moyennement franchissables	7	5	5	6
73	Routes difficilement franchissables	8	6	6	7
74	Routes très difficilement franchissables	8	7	6	8
75	Voies ferrées désaffectées	6	4	4	4
76	Voies ferrées de service	6	5	5	5
77	Voies ferrées principales, RER, trams et métros	8	5	6	6
78	Lignes à grande vitesse	8	5	6	6

Chaque pixel a une valeur de résistance tenant compte de la capacité de l'énergie dépensée pour arriver jusqu'à lui depuis le réservoir, et de la résistance du type d'OS pour une espèce donnée

Ex : Sous trame arborée. Forêts de Carnelle, de l'Isle Adam et de Montmorency



Guilde grands ongulés



Habitat favorable mais absence car taille réduite + isolement par routes, fleuves et urbanisation prise en compte par le modèle

Ne passe pas à cause de la présence de barrières

Capacité de dispersion

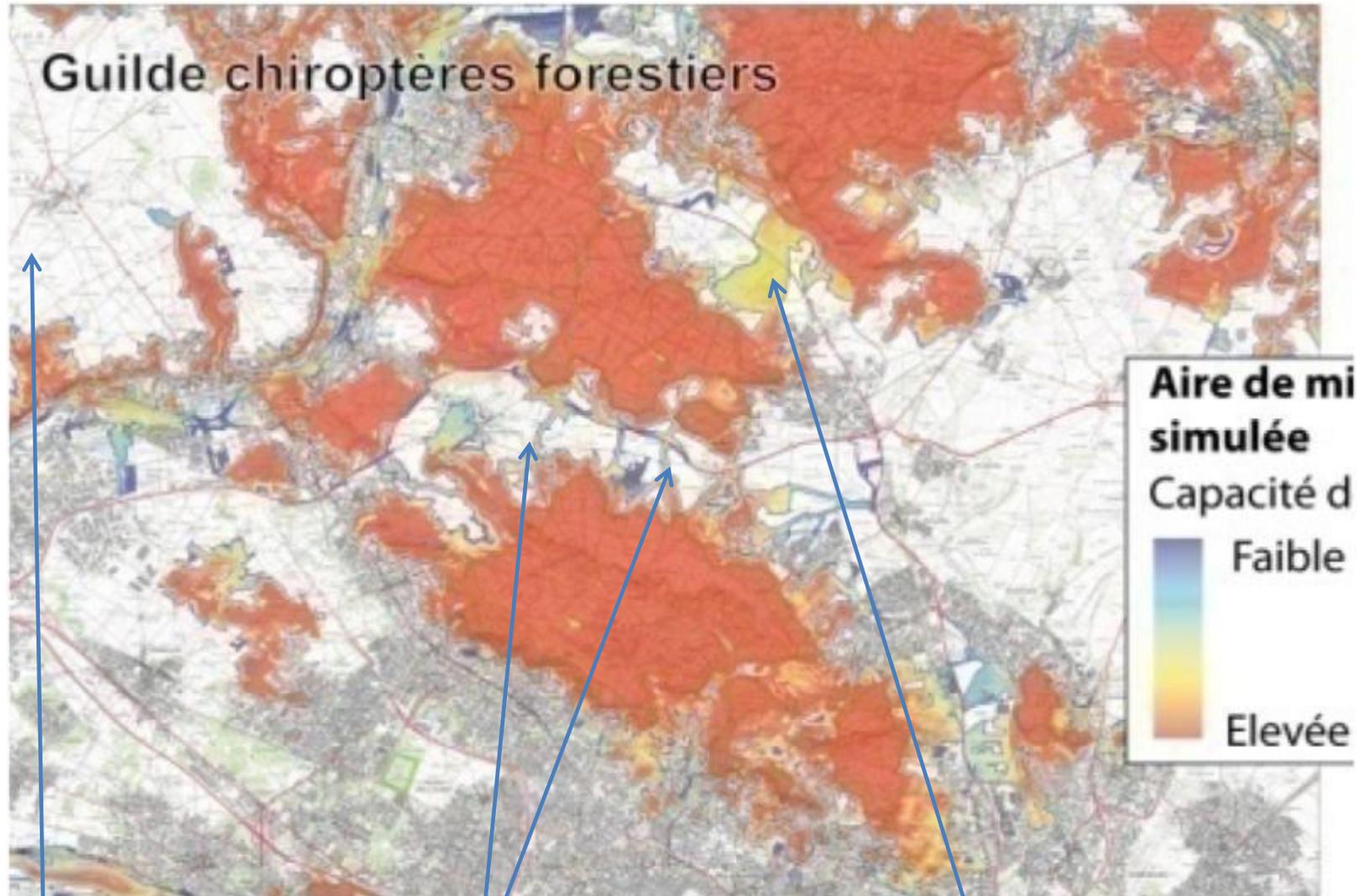
Faible

Elevée

Distance de dispersion plus faible

+

Difficulté à franchir des milieux ouverts sans haies

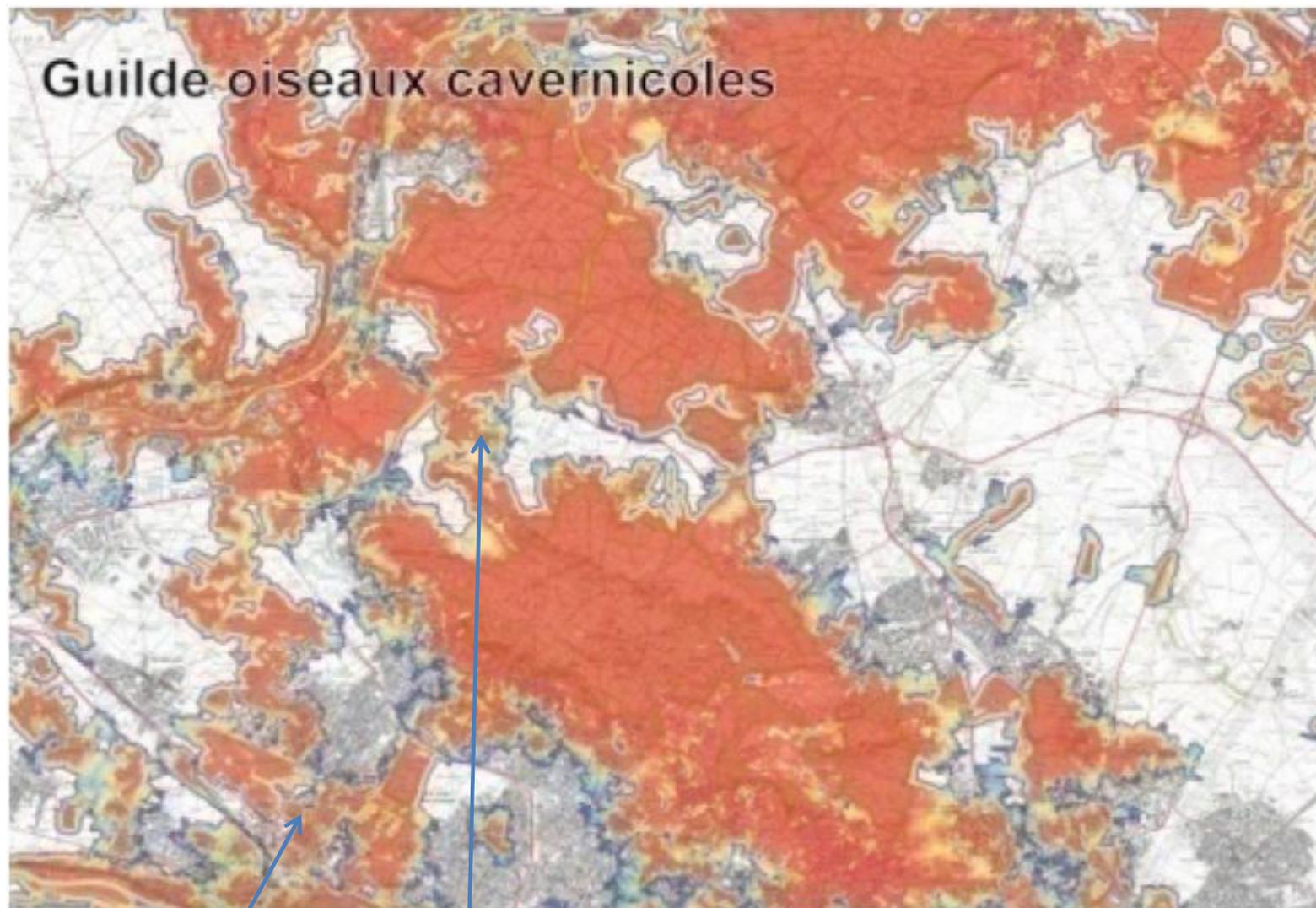


Matrice agricole hostile

Passent le long de chemins
bordés de haies

Passe très bien, mais pas
habitat « réservoir »

Encore plus tolérants que chauves-souris forestières, et distance de dispersion plus élevée



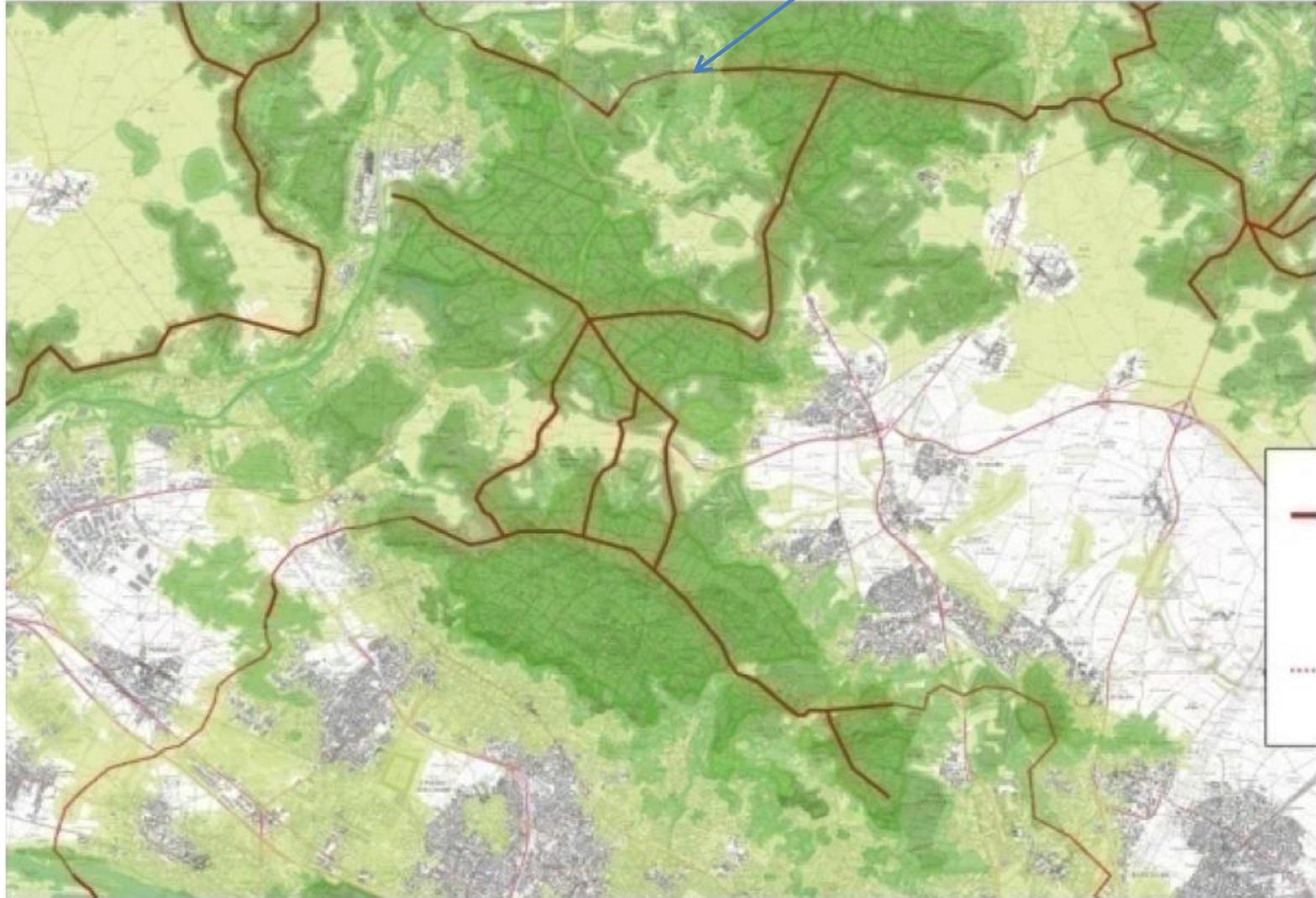
Boisements périurbains

Mosaïques boisées en milieu urbanisé, convient plus à ces espèces qu'une haie buissonnante



Combinaison des AMS pour les 3 guildes

Urbanisation : bloque les ongulés

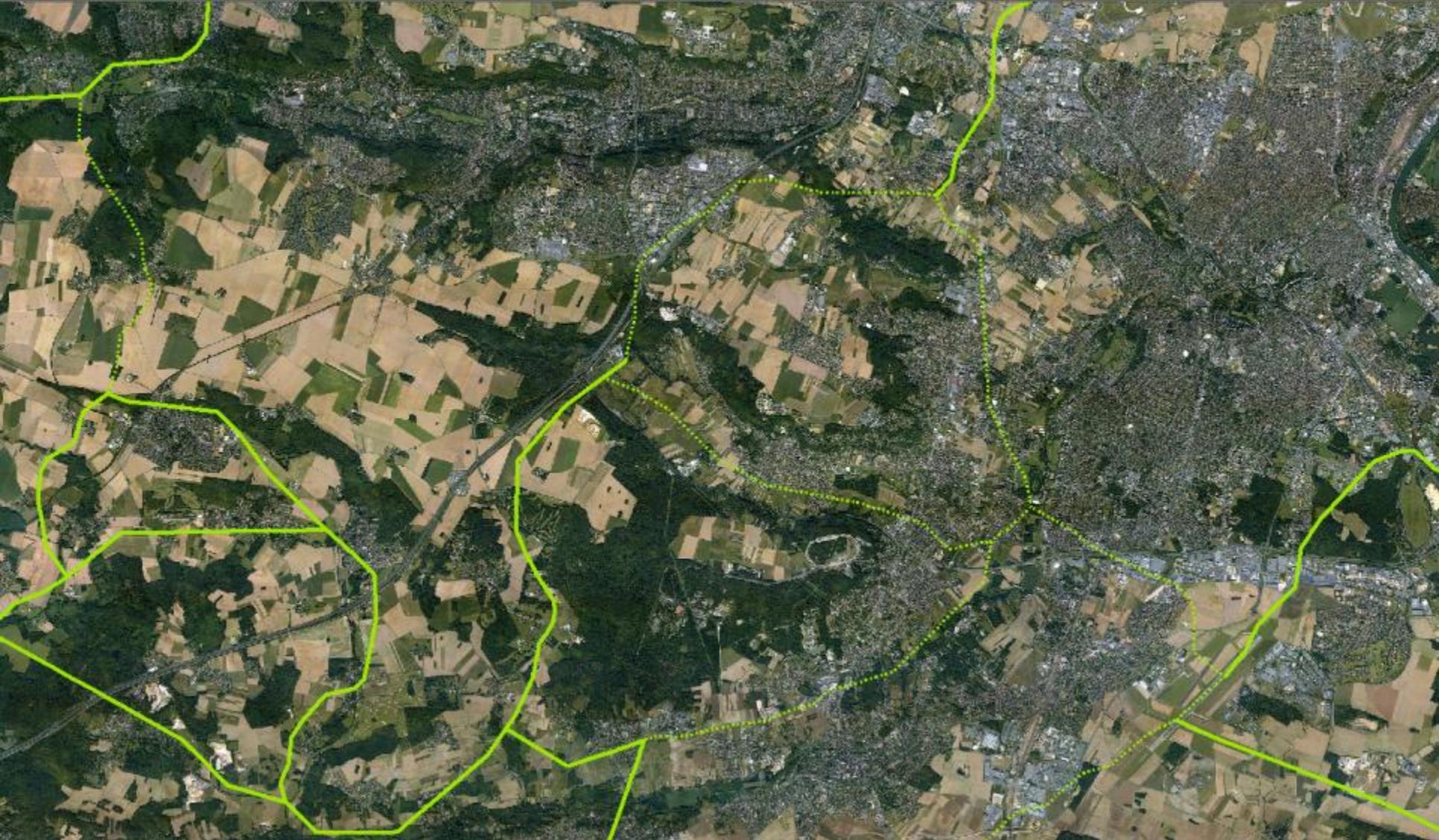


Traits pleins : corridors « fonctionnels », c'est-à-dire potentiellement utilisables par toutes les espèces de la sous-trame boisée

Traits fins : corridors « à fonctionnalité réduite », c'est-à-dire surtout utilisables par des espèces à déplacement aérien ou des espèces moins exigeantes (ex. Renard). Souvent dans des zones fortement mitées par le bâti, les infrastructures, les clôtures, ou traversant longuement des zones agricoles sans boisements

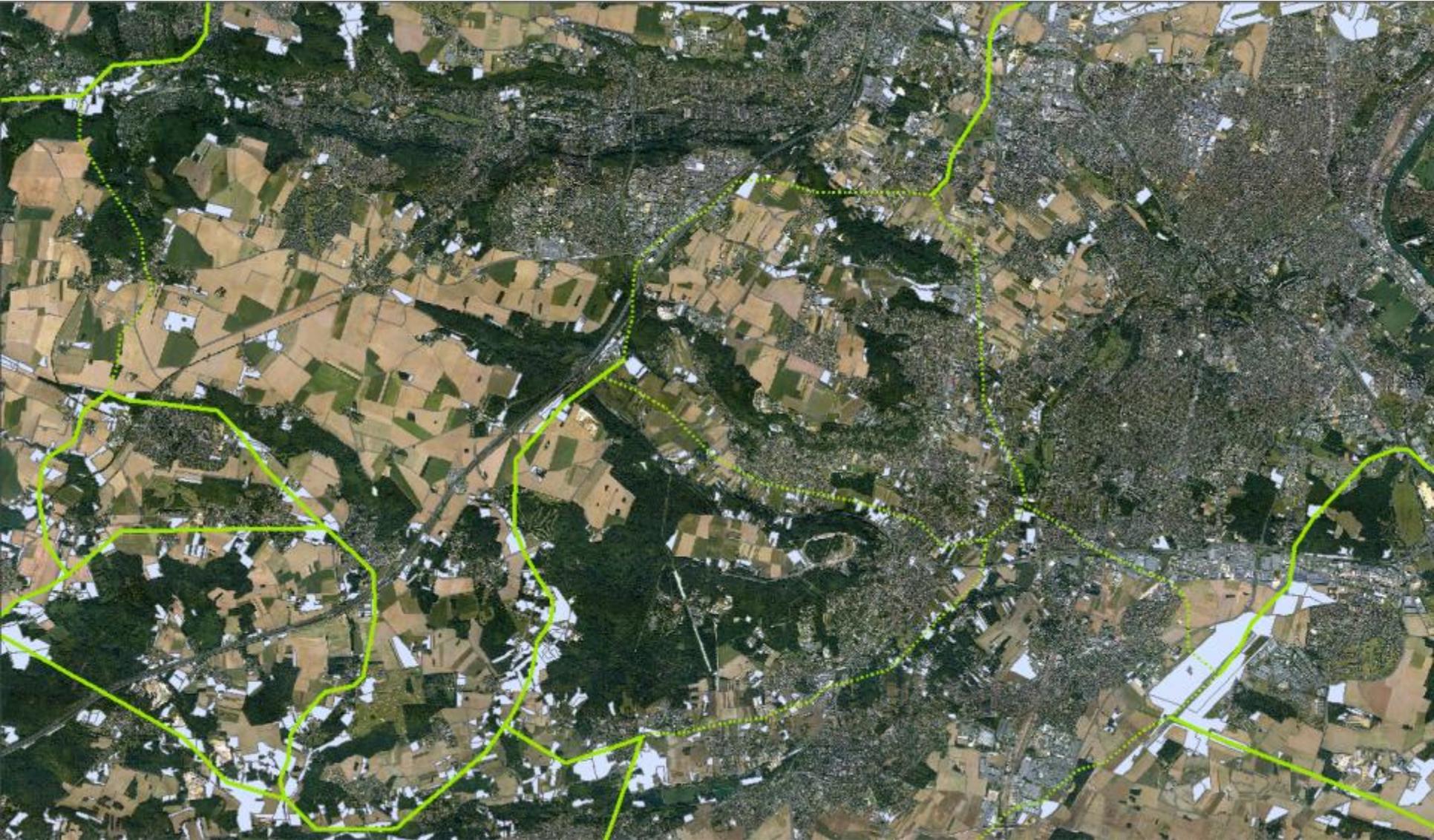
Sous-trame herbacée : même principe, mais une difficulté, les friches, jachères, prairies ont des emplacements plus variables d'une année sur l'autre que les forêts ; représentation en corridors peu adaptée

Corridors verts : sous-trame herbacée généraliste et mésophile



Traits pleins : corridors « fonctionnels », c'est-à-dire potentiellement utilisables par toutes les espèces de la sous-trame herbacée (hérisson, reptiles, divers insectes) ;

Traits pointillés : corridors « à fonctionnalité réduite », utilisables que par les espèces les moins exigeantes, généralement à déplacement aérien.



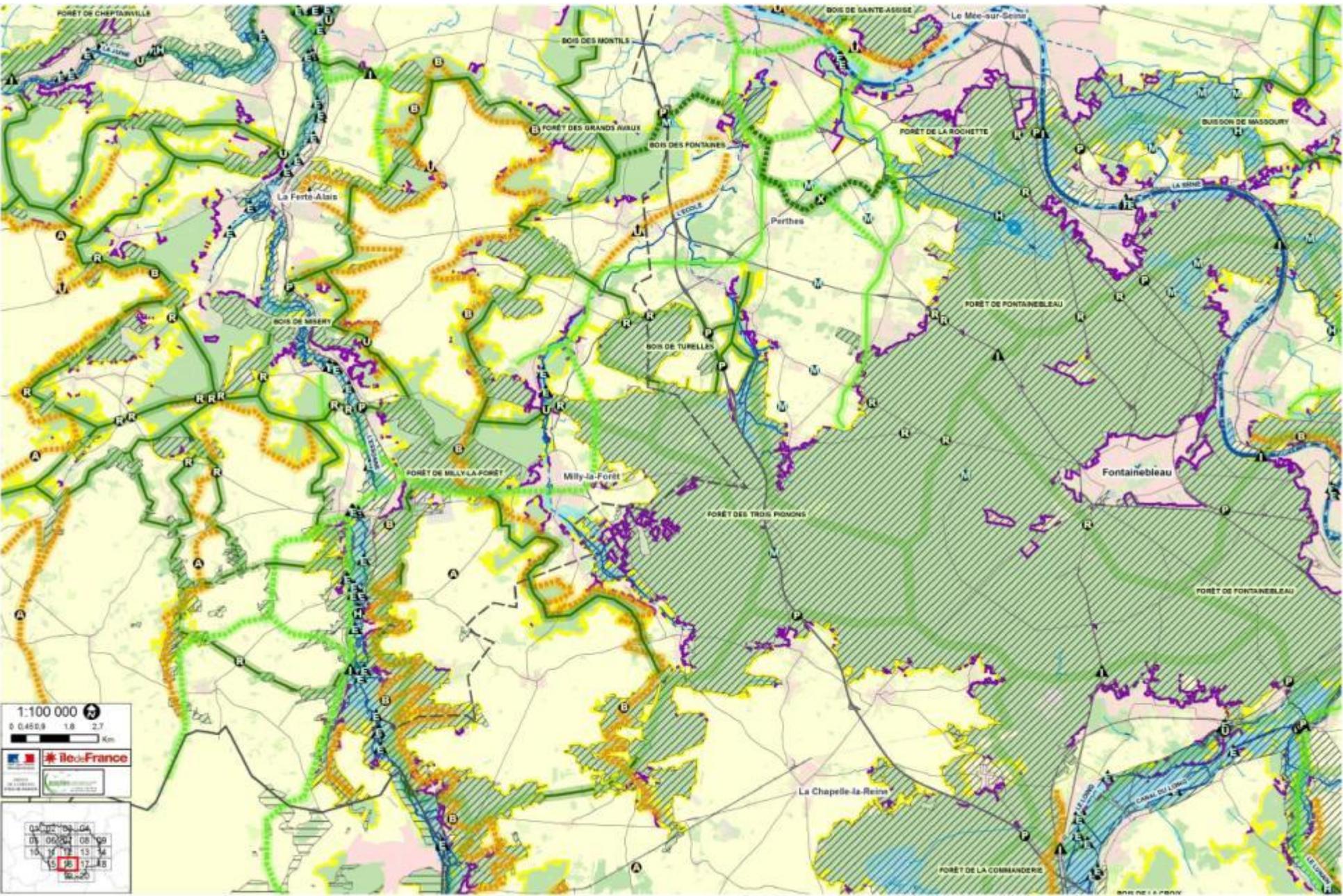
Les autres zones à dominante humide de l'AESN

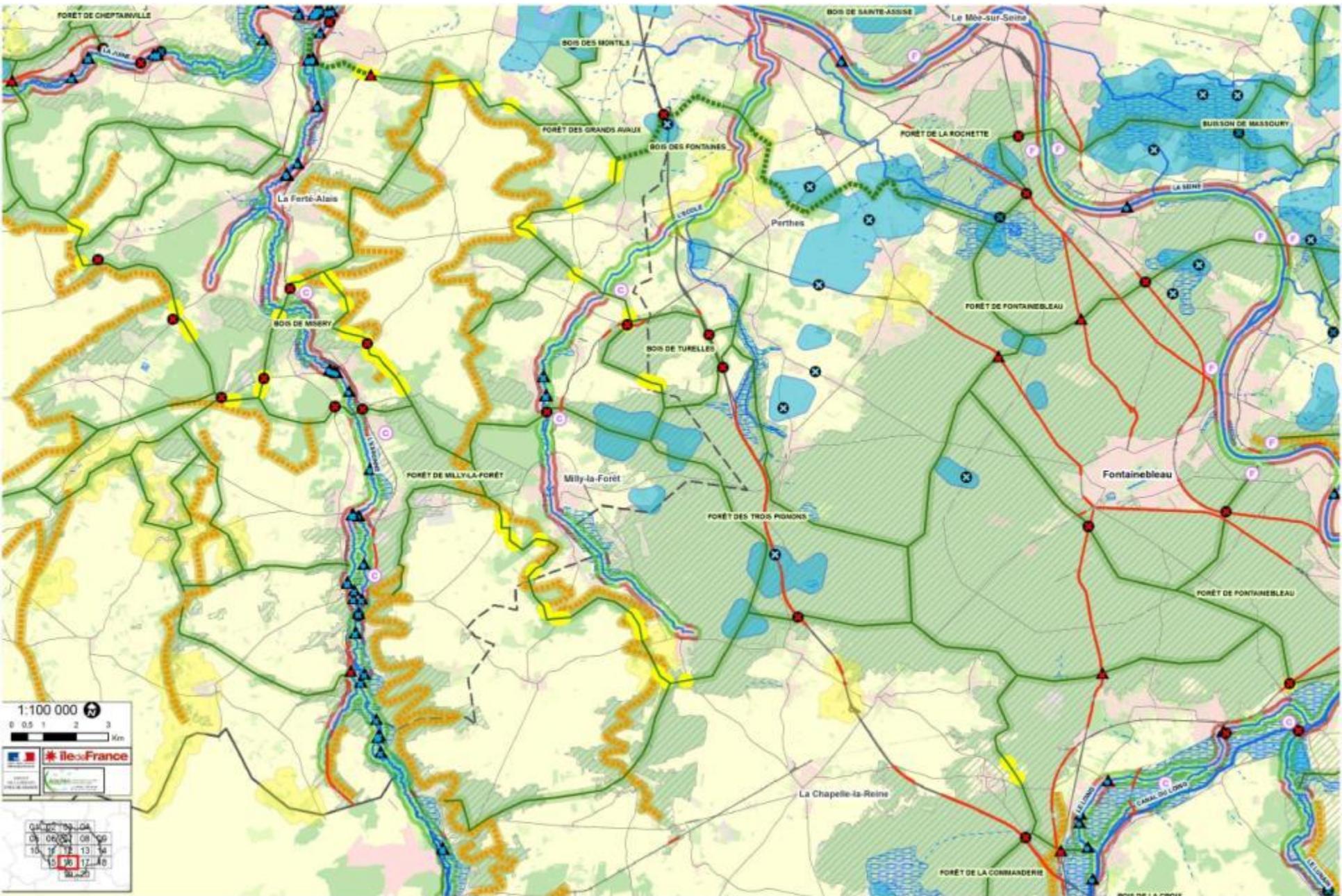


Traits pleins : corridors « fonctionnel », c'est-à-dire en cours d'eau en contexte rural à berges pas ou peu artificialisées ;
et/ou présence de ZH, prairies, ripisylves à proximité immédiate

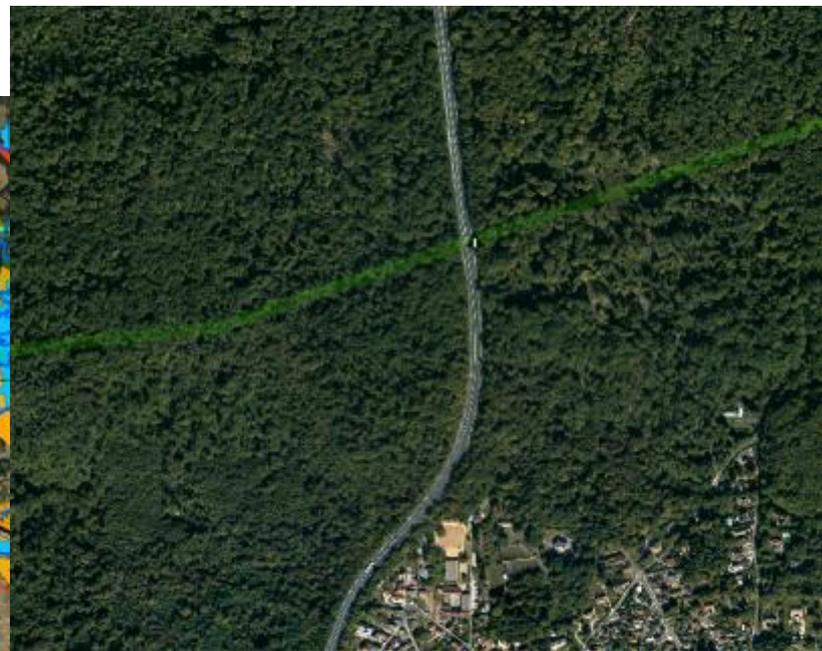
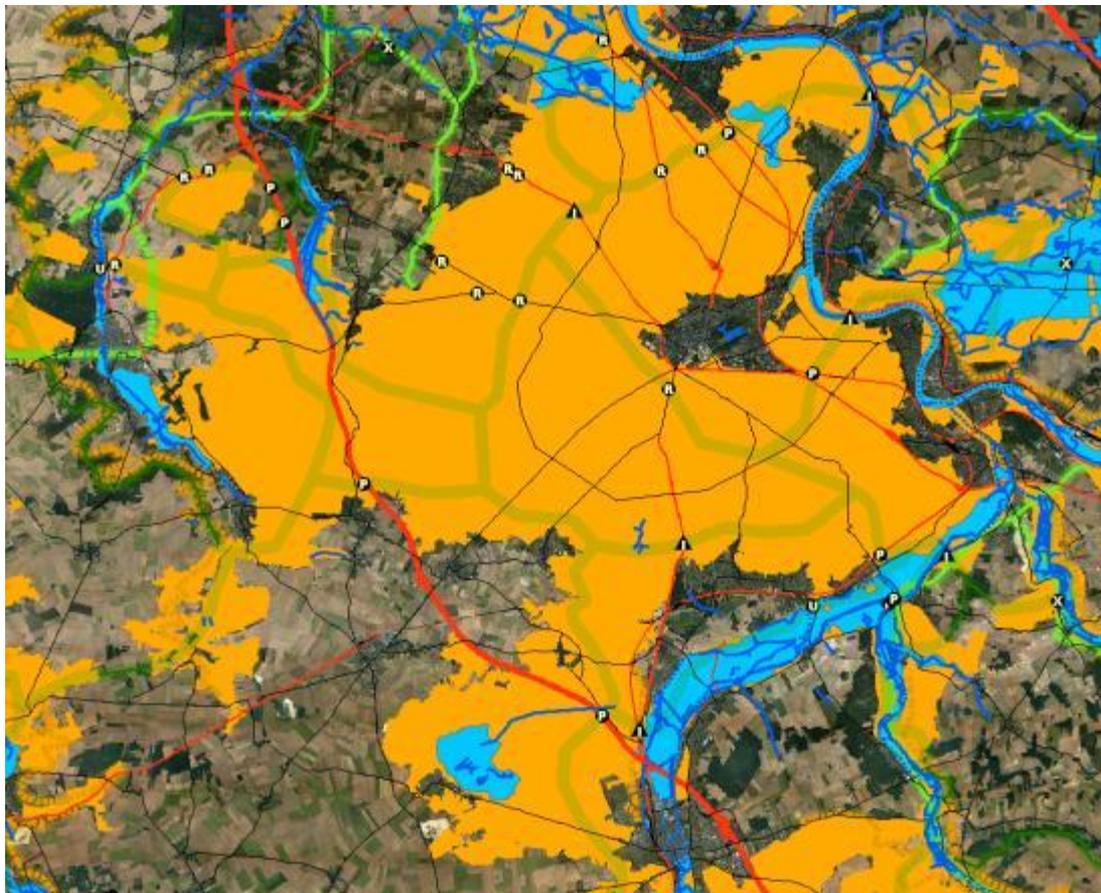
Traits pointillés : corridors « à fonctionnalité réduite », non favorable aux odonates, lorsque les berges sont
artificialisées et/ou bordées par une infrastructure importante ou par l'urbanisation







Obstacles et points de fragilité de la sous-trame arborée

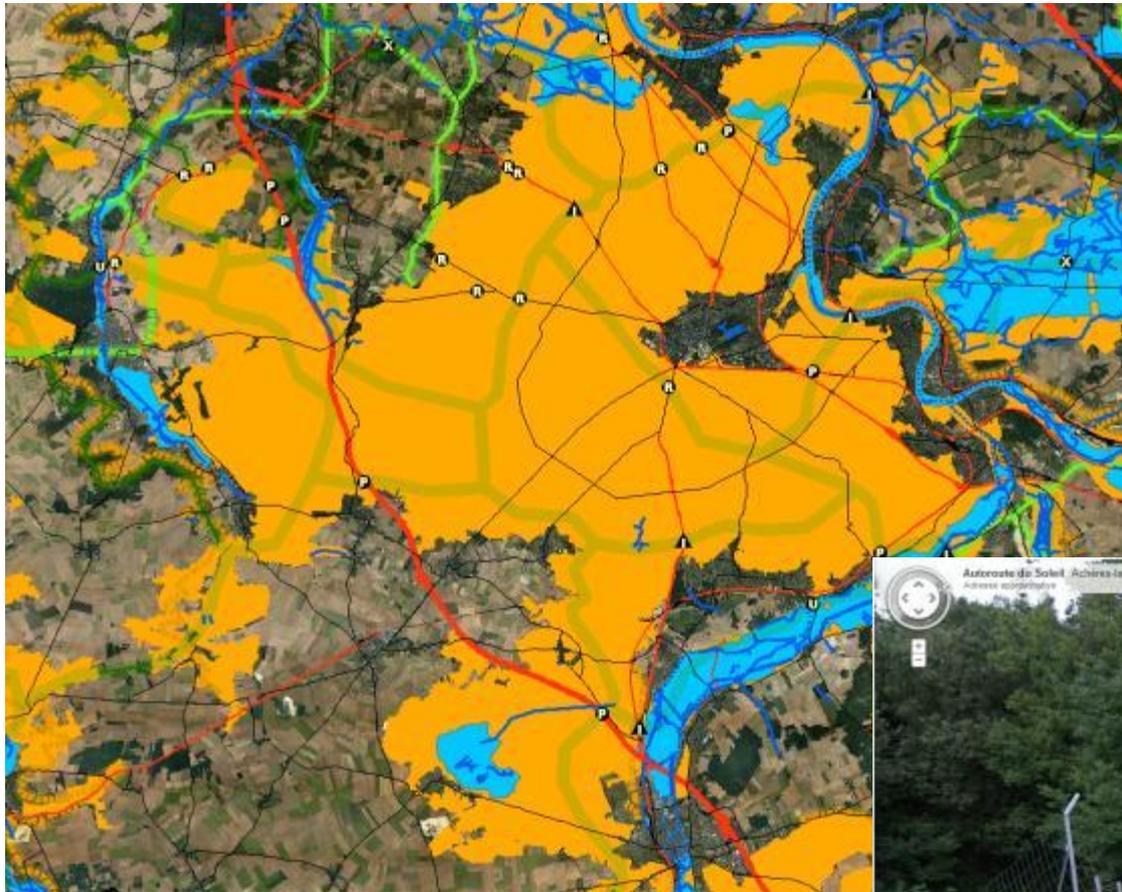


 Infrastructures fractionnantes

Lorsqu'un corridor boisé croise une IFT majeure ou importante, et qu'aucun ouvrage (pont...) ne permet un passage.

IFT majeure ou importante : en fonction de leur largeur, du trafic, de clôtures

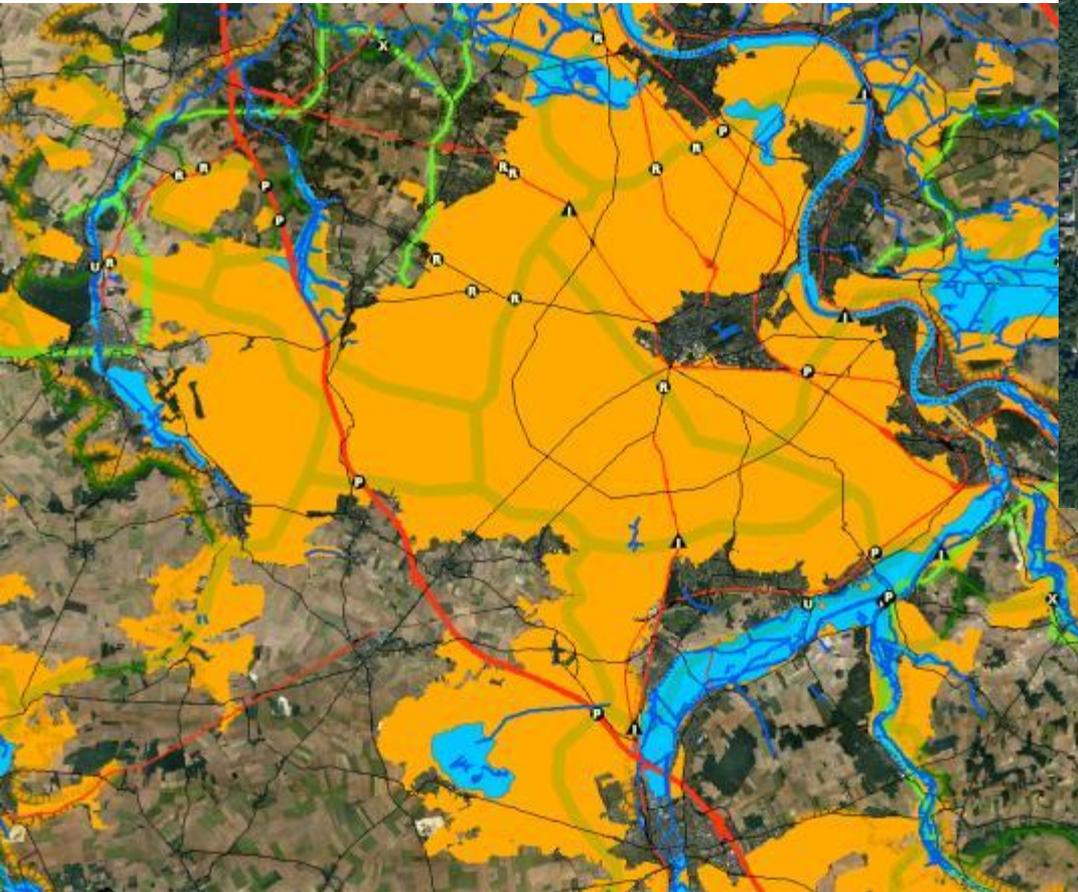
Obstacles et points de fragilité de la sous-trame arborée



P Passages contraints au niveau d'un ouvrage sur une infrastructure linéaire

Infrastructure majeure, importante ou de second rôle, fractionnante, mais passage possible du fait de la présence d'un ouvrage (pont, tunnel)
Sur les IFT de second ordre : P plutôt que R simplement du fait de la présence d'un ouvrage
Peut aussi être une traversée de fleuve

Obstacles et points de fragilité de la sous-trame arborée



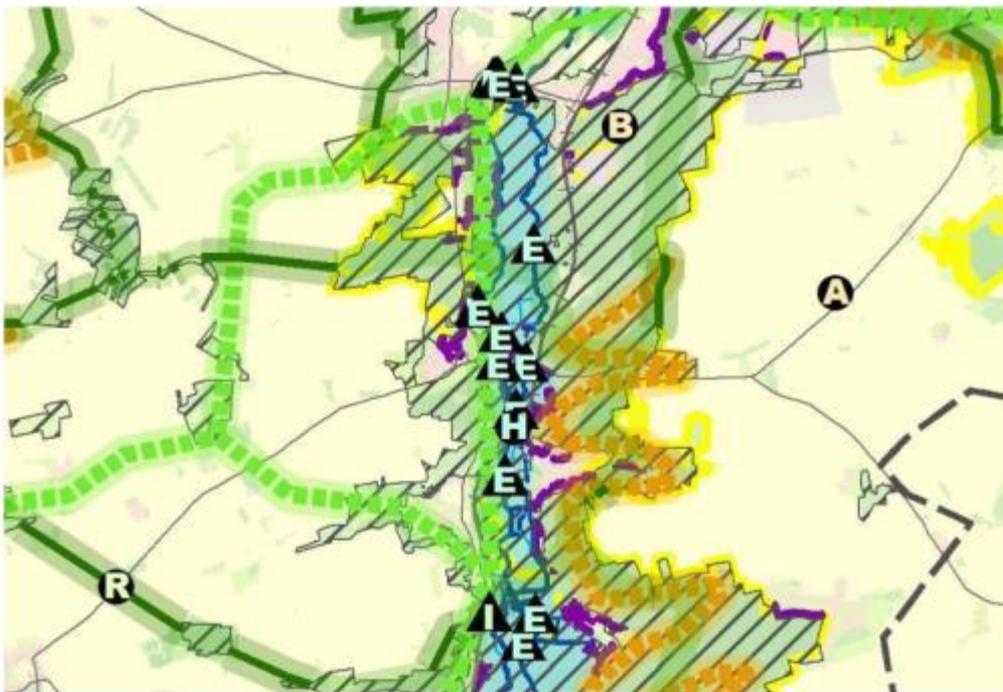
U Passages difficiles dûs au mitage par l'urbanisation

Zone de passage des corridors dont la largeur est réduite du fait de la proximité d'habitations ou de clôtures

Obstacles de la sous-trame bleue

 Obstacles à l'écoulement (ROE v3)

Issus du ROE de l'ONEMA (2012)
Tous considérés comme obstacles...
SIG : détaille si Clapet basculant, vannes levantes, écluse ; pas d'info sur la présence d'aménagements



Obstacles et points de fragilité de la sous-trame herbacée : corridors calcaires



Coupures urbaines

La présence de milieu urbain interrompt le corridor



Obstacles et points de fragilité de la sous-trame herbacée : corridors calcaires



Ⓑ Coupures boisées

Zones de passage prolongé des corridors calcaires et milieu boisé.



Haute Vallée de la Juine

Plus que 1300 ha de pelouses calcaires en IDF

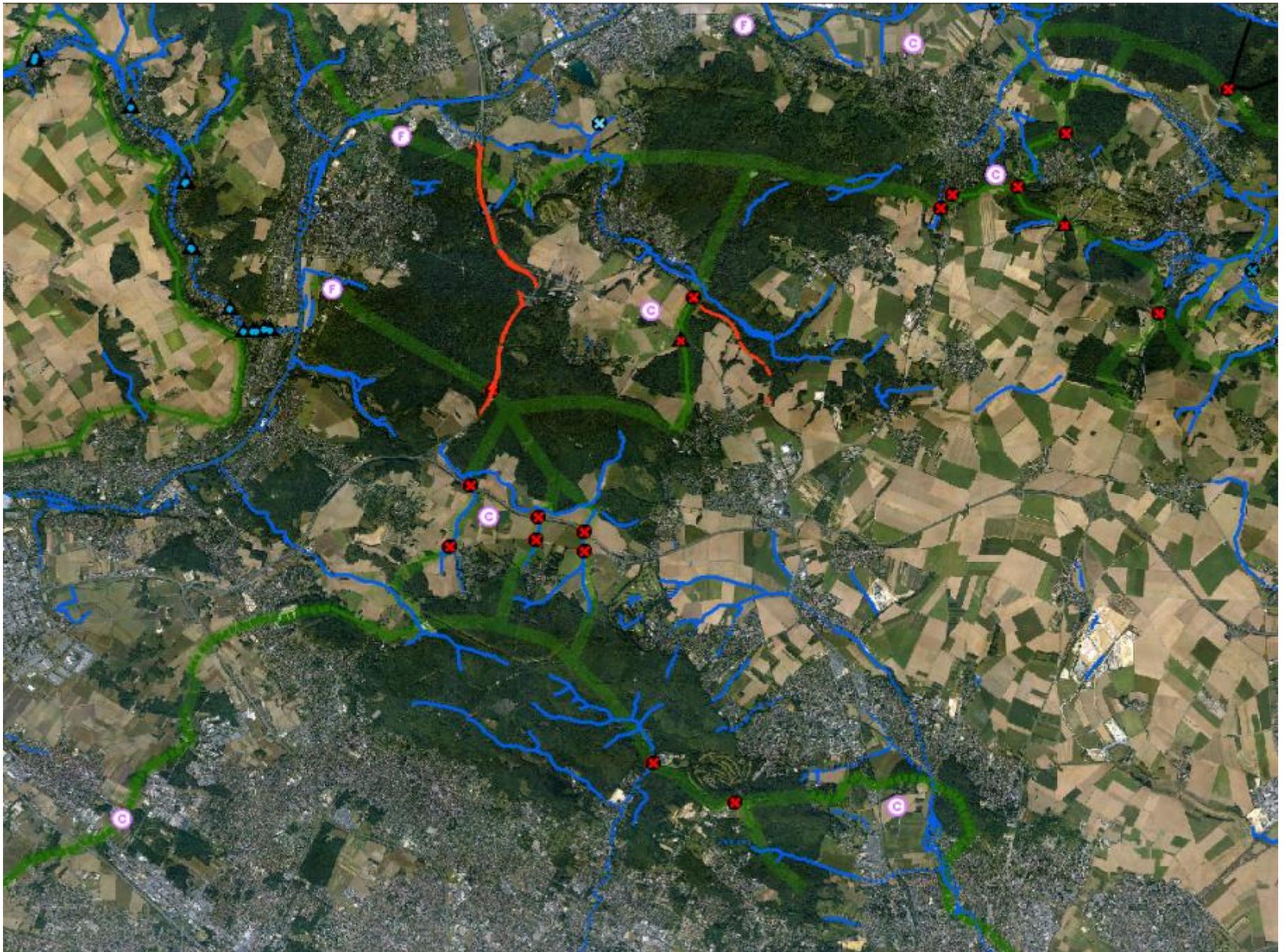
Obstacles et points de fragilité de la sous-trame herbacée : corridors calcaires



A Coupures agricoles

Zones de passage prolongé des corridors calcaires et milieu agricole.





La gestion des lisières

4.3.3. Gestion

LISIÈRES

- ◇ Préserver les lisières afin d'assurer leur fonctionnement en tant que corridor longitudinal et que zone d'interface transversale (paysage, écotone, espace de respiration pour les habitants, etc.) ;
- ◇ Préserver et gérer les lisières forestières sur une largeur suffisante pour garantir l'expression de toutes les strates ;
- ◇ Veiller au maintien de lisières fonctionnelles au contact des espaces urbanisés.

4.3.5. Les actions en milieu forestier

LISIÈRES

- ◇ Promouvoir une gestion des lisières entre milieu agricole et milieu forestier qui préserve leur fonctionnalité écologique. Améliorer la gestion des lisières entre boisements et cultures dans l'ensemble de la région : lisières étagées avec bande herbacée, strate arbustive et arborée ouverte ;
- ◇ A l'exclusion des bâtiments à destination agricole, toute nouvelle urbanisation ne peut être implantée qu'à une distance d'au moins 50 mètres des bois et forêts, en dehors de tous les sites urbains constitués. Toute artificialisation doit être évitée. L'orientation du SDRIF concernant les lisières répond à cette action du SRCE ;
- ◇ Afin de limiter l'enclavement des massifs forestiers et de maintenir un équilibre entre les milieux ouverts et les milieux boisés, notamment dans un rayon de 20 km autour de Paris (cf. analyse et enjeux propres aux milieux forestiers p.48 à 52), restaurer les ouvertures dans les forêts enclavées et les préserver dans les massifs presque totalement enclavés.

La gestion des lisières

<i>Lacerta agilis</i> (Linnaeus, 1758)	Lézard des souches	Espèce des lisières forestières et haies
<i>Zootoca vivipara</i> (Jacquin, 1787)	Lézard vivipare	Rôle de la connectivité certain. Milieux mésophiles, hygrophiles et sols secs sablonneux en forêt.
<i>Coronella austriaca</i> (Laurenti, 1768)	Coronelle lisse	Milieus secs semi-ouverts, haies, lisières, talus



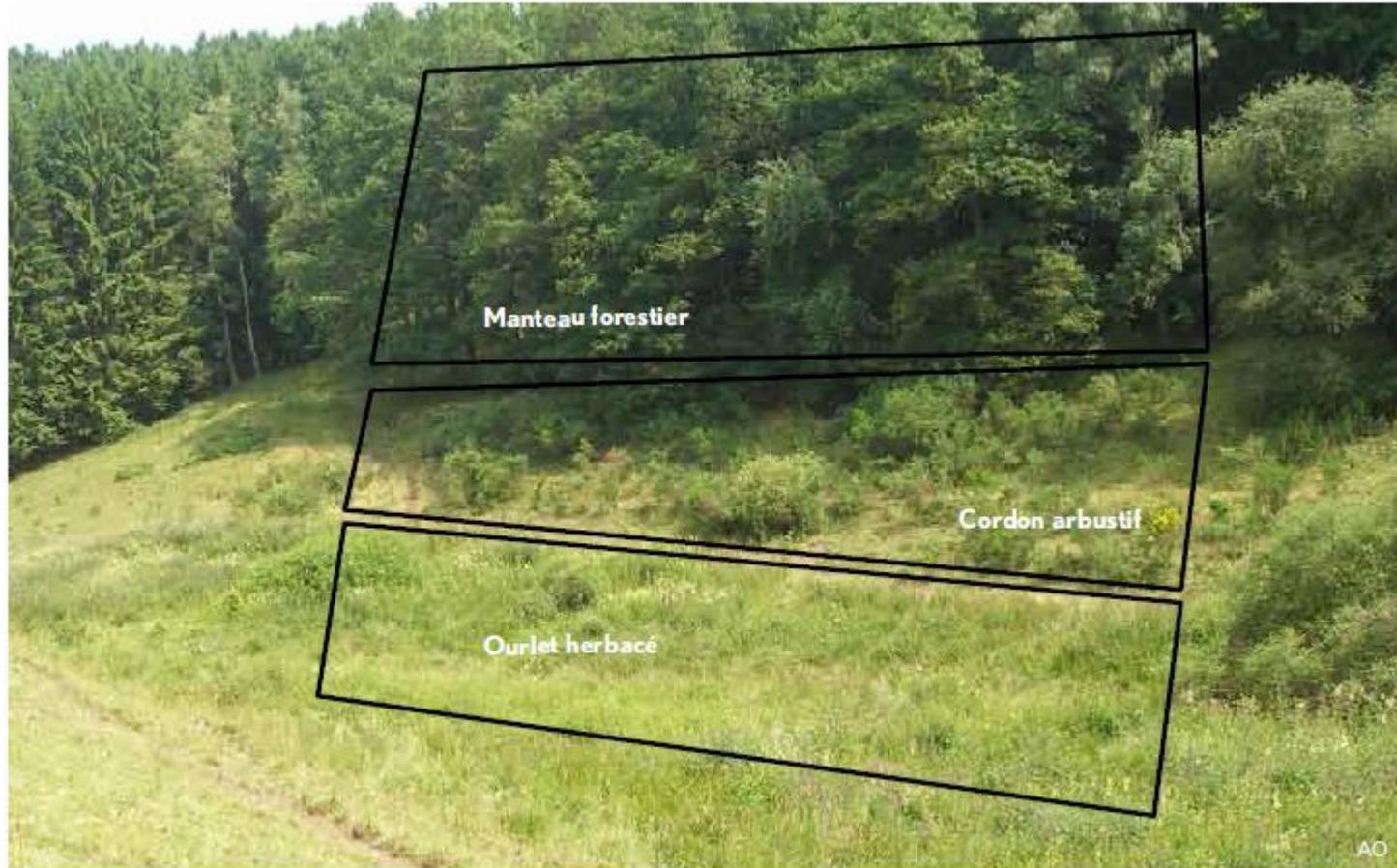
- Les lisières jouent le double rôle de transition et d'habitat à part entière : écotone
- Les lisières servent de corridor de dispersion pour de nombreuses espèces des milieux ouverts et de haies, pour lesquelles les milieux forestiers et les grandes cultures constituent des obstacles

La gestion des lisières



Lisière abrupte : la majorité des lisières agricoles en Île-de-France

La gestion des lisières



Milieux remarquables intra-forestiers

MILIEUX REMARQUABLES INTRA-FORESTIERS

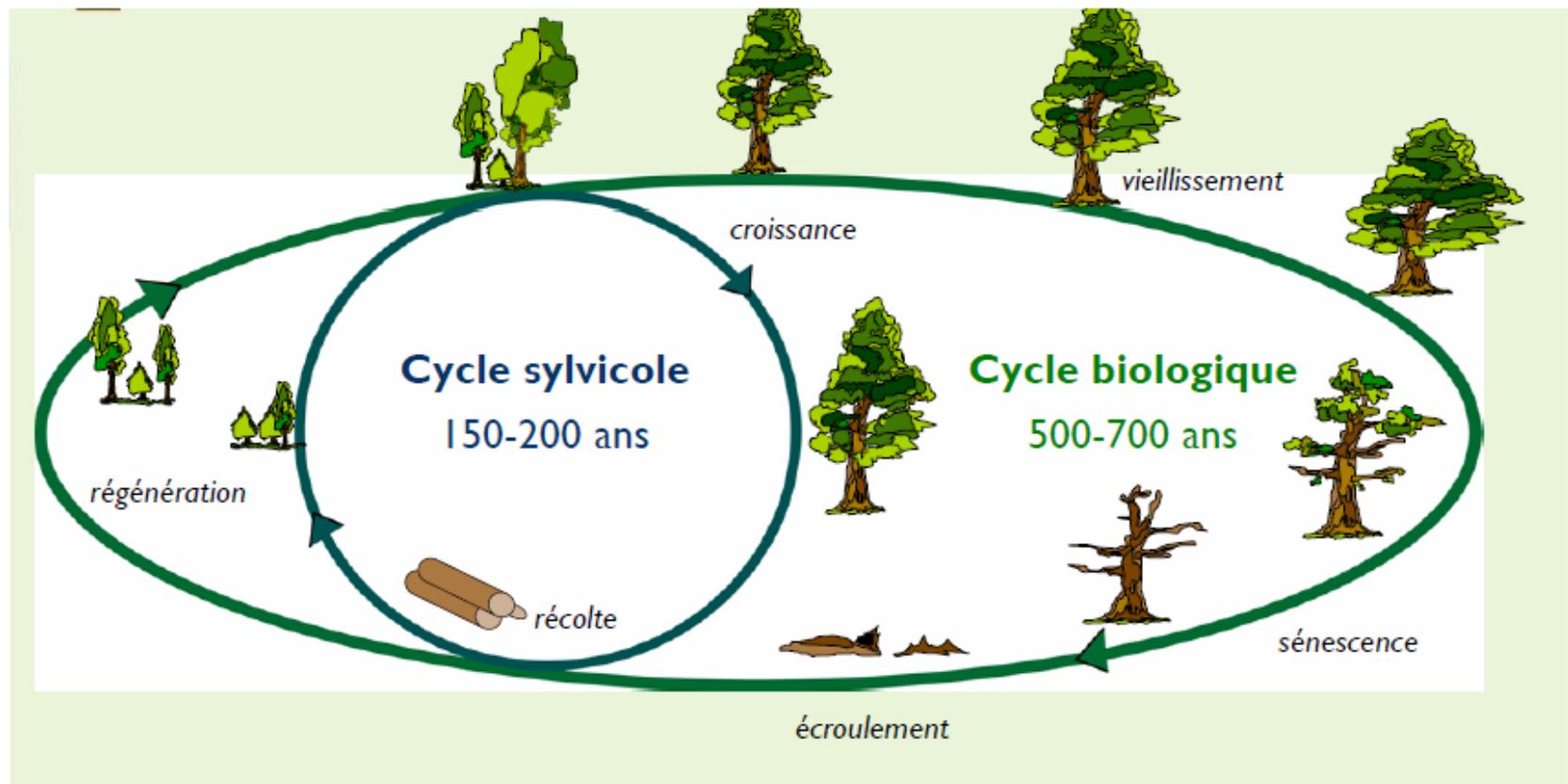
- ◇ Poursuivre dans les forêts publiques, et étendre dans les forêts privées, une gestion forestière tenant compte des capacités de déplacement des organismes par la **préservation d'îlots de vieillissement et de sénescence à très long terme**, en maintenant au minimum quelques arbres morts sur pied et au sol entre ces îlots, en conservant des espaces ouverts intra-forestiers, en veillant à la conservation des mares et des ruisseaux de têtes de bassin, en particulier par un volet biodiversité dans les documents d'aménagement et les plans simples de gestion ;
- ◇ Poursuivre les actions en faveur du **maintien de la diversité des habitats forestiers** afin de garantir la fonctionnalité des milieux remarquables intra-forestiers et des mosaïques de milieux (mares forestières, landes, pelouses calcaires et acides, prairies, îlots de vieillissement et îlots de sénescence, lisières...).



Îlots de sénescence

<i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	Très vieilles chênaies IDF
<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	Espèce forestière d'IDF, dont présence conditionnée par le type de gestion forestière.
<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Pouillot siffleur	Espèce forestière dont présence conditionnée par le type de gestion forestière.





En forêt domaniale, au moins :

- ✓ 1 % d' îlots de sénescence
- ✓ 2 % d' îlots de vieillissement

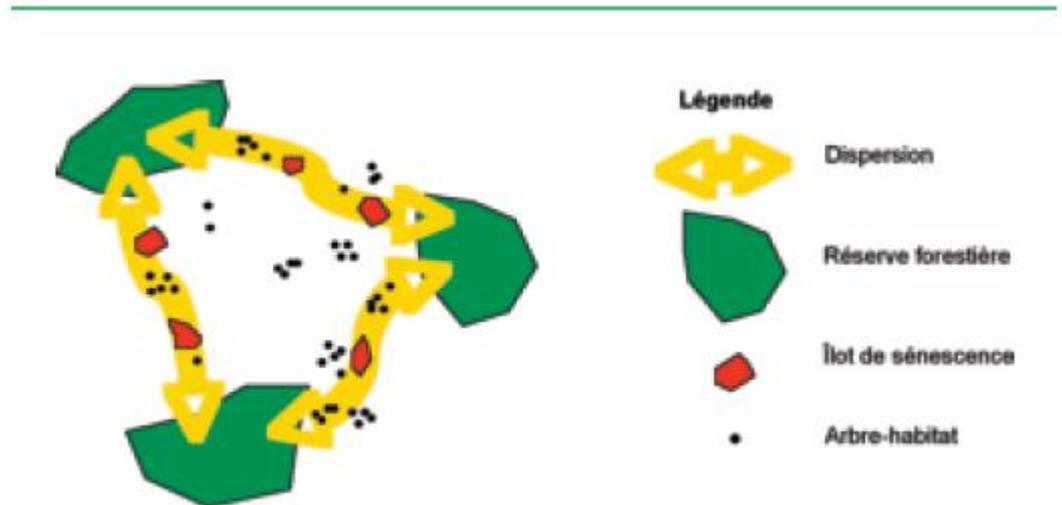
-1800 ha d'îlots de vieillissement en Île-de-France en forêt publique (chiffre ONF), soit exactement 2% de la surface de forêt publique

-Pas le chiffre pour les îlots de sénescence

Trame « vieux bois »

« L'ONF veillera à assurer une bonne continuité intra-forestière ... Une attention particulière sera également portée aux milieux ouverts... ainsi qu'aux lisières entre les massifs forestiers et les autres milieux » (contrat Etat-ONF 2012-2016)

- Accroître les surfaces en Réserves biologiques domaniales (en particulier RBI)
- Accroître surface en îlots de sénescence en forêt publique et privée
- Préserver les vieux arbres, y compris morts sur pied ou au sol



Vallées alluviales

PRESERVATION ET RESTAURATION DES FONCTIONNALITES DES MILIEUX AQUATIQUES, DES BERGES ET DES MILIEUX ANNEXES (CF. ORIENTATIONS 15, 18 ET 20 DU SDAGE 2010-2015)

- ◇ Renaturer les berges des cours d'eau en remplaçant les enrochements, palplanches, murets, talus « durcis », etc. par des dispositifs faisant appel à des techniques écologiques favorables aux habitats naturels et à la biodiversité ;
- ◇ S'assurer du maintien ou de la restauration de la continuité sur l'une des deux berges au minimum. La préservation d'une zone tampon non bâtie est nécessaire, afin de laisser la place pour aménager et « renaturer » les abords de fleuve ou rivières affectés par le mitage des berges ;
- ◇ Préserver et restaurer les espaces de mobilité des cours d'eau (disposition 53 du SDAGE) en supprimant les contraintes latérales ou en reméandrant les cours d'eau si nécessaire. Réduire les infrastructures présentes dans les berges des cours d'eau (réseaux d'eaux usées, etc.) et sur les terres riveraines pour permettre de retrouver un fonctionnement naturel ;
- ◇ Remettre les cours d'eau dans leur talweg d'origine selon les priorités et la faisabilité des opérations ;
- ◇ Favoriser la diversité des habitats au sens large par la protection ou la réhabilitation des annexes hydrauliques qui constituent des zones de reproduction, de refuge et de nourrissage pour de nombreuses espèces. Exemple : maintien des prairies humides, protection et réhabilitation des annexes hydrauliques. Dans cette optique, privilégier le maintien des prairies permanentes en bordure de cours d'eau (cf. Disposition 65 du SDAGE) ;

Vallées alluviales

<i>Arvicola sapidus</i> (Miller, 1908)	Campagnol amphibie	Trame bleue, espaces ouverts
<i>Chorthippus montanus</i> (Charpentier, 1825)	Criquet palustre	Végétations basses des prairies hygrophiles inondables
<i>Conocephalus dorsalis</i> (Charpentier, 1825)	Conocéphale des roseaux	Végétations prairiales hautes des zones humides et des bords des eaux
<i>Leucorrhinia caudalis</i> (Charpentier, 1840)	Leucorrhine à large queue	Etangs et plans d'eau abrités, souvent forestiers en IDF, à végétation de type nénuphar
<i>Esox lucius</i> (Linnaeus, 1758)	Brochet	Rôle déterminant continuité transversale
<i>Cobitis taenia</i> (Linnaeus, 1758)	Loche de rivière	Rôle déterminant connectivité transversale et des zones humides
<i>Chondrostoma nasus</i> (Linnaeus, 1758)	Hotu	Indicateur de restauration des axes navigués bassin Seine



Superficie de prairies humides en 2008 : 559 ha



Renaturation des cours d'eau : l'exemple de l'Orge aval



Renaturer » le cours d'eau
le long de l'espace naturel
du Perray



Mosaïques agricoles

4.3.6. Les actions en milieu agricole

MAINTIEN ET PRESERVATION

- ◇ Maintenir la **fonctionnalité des mosaïques agricoles** ainsi que des **réseaux de mares et mouillères** ;
- ◇ Maintenir un **réseau fonctionnel d'espaces de prairies naturelles*** notamment le long des petites vallées et en périphérie des boisements ;
- ◇ Introduire des objectifs de **préservation des habitats en milieu agricole** (bosquets, haies, arbres isolés, mares, ripisylves, lisières...) notamment dans les documents d'urbanisme, les chartes de PNR, les PPEANP, les schémas départementaux des ENS, les schémas départementaux de gestion cynégétique, les chartes paysagères, les atlas communaux et à l'occasion des actions d'aménagement foncier.

PETIT PATRIMOINE BOISE

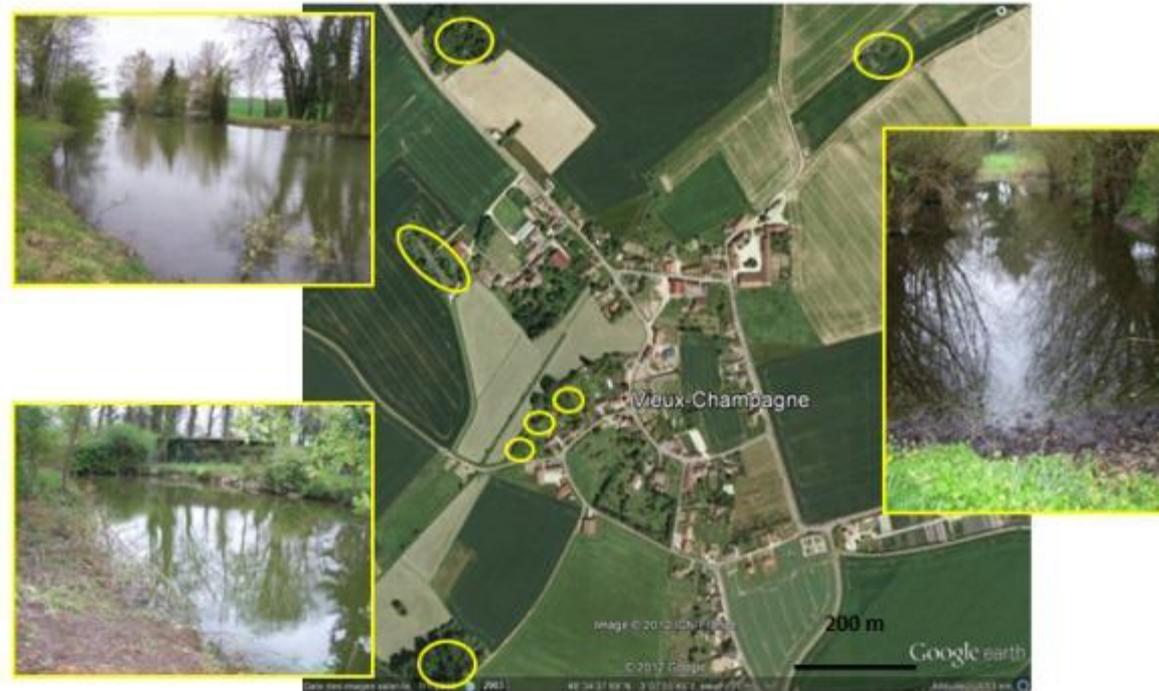
- ◇ Identifier, s'il y a lieu, dans les documents d'urbanisme le « petit » patrimoine boisé en milieu de grandes cultures, des continuités identifiées par le SRCE. Leur protection est possible par la mobilisation de l'article L. 123-1-5-7° du code de l'urbanisme (protection de patrimoine bâti et paysager) et l'article L. 130-1 du code de l'urbanisme (espace boisé classé).
- ◇ Introduire des objectifs de **bonne gestion des habitats en milieu agricole** (bosquets, haies, arbres isolés, mares, mouillères, ripisylves, lisières, jachères...) notamment dans les chartes de PNR, les schémas départementaux des ENS...

Mosaïques agricoles

<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chouette chevêche	Sous trame herbacée
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Milieux semi-ouverts
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Répartition fragmentée - proche de la limite d'aire de répartition
<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen	Connectivité éco-paysagère
<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)	Triton crêté	Milieux boisés et semi-ouverts, grands plans d'eau
<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Crapaud commun	Pertinent pour la matrice agricole, actions de restauration en cours
<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Rainette verte	Espace agricole (mares)
<i>Coronella austriaca</i> (Laurenti, 1768)	Coronelle lisse	Milieux secs semi-ouverts, haies, lisières, talus



Les mares et mouillères en milieu agricole



Les infrastructures agro-écologiques





Téléchargement par tome

Rechercher dans tout le site :

Recherche...

OK



srce / Documents constituant le SRCE



Documents constituant le SRCE

Le projet de SRCE comprend 5 volumes : Le résumé non technique, d'une vingtaine de pages, est un document pédagogique, synthétique, qui précise l'objet, le contenu et la portée du SRCE. ...

Les 5 tomes en téléchargement

Contenu du dossier Le projet de SRCE comprend donc 5 volumes : Le résumé non technique, d'une vingtaine de pages, est un document pédagogique, synthétique, qui précise l'objet, le contenu et la portée du SRCE. Le tome 1 caractérise la trame verte et bleue régionale en identifiant...

Tome I : Les composantes de la trame verte et bleue

REPÈRES SUR LE SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE ET LA TRAME VERTE ET BLEUE EN ÎLE-DE-FRANCE 1. BIODIVERSITÉ ET CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES EN ÎLE-DE-FRANCE 1.1 UNE BIODIVERSITÉ FRANCILIENNE REMARQUABLE MAIS MENACÉE 1.2 IMPORTANCE DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES POUR LA BIODIVERSITÉ...

Tome II : Enjeux et plan d'action

3. DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE : ENJEUX NATIONAUX, INTERRÉGIONAUX ET RÉGIONAUX 3.1. Les grands axes de diffusion des espèces à prendre en compte pour le SRCE Île-de-France 3.1.1. Les enjeux interrégionaux : la responsabilité de l'Île-de-France au regard de continuités écologiques d'impor...

Tome III. Atlas cartographique

6 ATLAS CARTOGRAPHIQUE (en cours de construction) 6.1. CARTE DE SYNTHÈSE 6.2. CARTE DES COMPOSANTES ET CARTE DES OBJECTIFS 6.3. CARTE DE LA TVB DES DÉPARTEMENTS DE PARIS ET DE LA PETITE COURONNE 6.4. CARTES THÉMATIQUES 6.5. CARTES DES ORIENTATIONS D'INTERVENTION DU SCHEMA ENVIRONNEMENTAL D...

Tome IV : Rapport environnemental

(en construction) 1. RÉSUMÉ DU RAPPORT 1.1. MÉTHODOLOGIE 1.2. RÉSUMÉ DE CHAQUE PARTIE 2. PRÉSENTATION RÉSUMÉE DES OBJECTIFS DU PROJET DE SCHÉMA ET DE SON CONTENU 2.1. ORIENTATIONS NATIONALES ET OBJECTIFS DES SRCE 2.2. LES OBJECTIFS DU SRCE D'ÎLE-DE-FRANCE 3. ÉTAT INITIAL DE L'EN...

A large number of birds, likely starlings, are captured in flight against a clear, light blue sky. The birds are scattered across the frame, with some in sharp focus and others blurred, suggesting movement. The central text is overlaid on the image.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !